

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique

«Instaurare omnia in Christo»

Et l'autre devoir?

Québec, vendredi le 19 octobre 1917.

Nous citons hier de justes réflexions sur le devoir des parents de préserver leurs enfants des contaminations immorales de la rue et des lieux de plaisir, des relations d'ingrats, qui font monter si rapidement le flot grandissant de l'immoralité dévastatrice.

Il est certain que trop de parents faiblissent et même désertent devant l'accomplissement de ce devoir, abdiquent leur autorité, laissent leurs enfants suivre les mauvais penchants, que les parents se refusent trop souvent à soupçonner.

Beaucoup de parents gémissent sur leur impuissance et rejettent, non sans raison, une partie de la faute, une partie du mal sur l'inertie et l'impuissance des pouvoirs publics. Et il faut bien reconnaître que cette excuse est malheureusement trop fondée.

Quand les pouvoirs publics laissent étaler aux vitrines et sur la rue des images ou franchement lubriques, ou fatalement troublantes pour les sens et les imaginations plus impressionnables des jeunes gens et même des enfants, ils rendent la tâche des parents qui veulent préserver leurs enfants, bien plus difficile et presque impossible.

Quand les mêmes pouvoirs publics livrent les rues, les places publiques, les jardins et les parcs, laissés sans surveillance ou tout comme, aux spectacles de l'ivrognerie, de la séduction et même de la débauche, ils ne travaillent pas seulement contre l'autorité des parents et contre la moralité de la jeune génération, ils manquent à l'un de leurs plus graves devoirs, qui est de faire respecter la loi de Dieu.

Pour l'honneur qu'ils doivent à Dieu et pour le bien de la société auquel ils doivent consacrer leurs efforts, les chefs de la société, en quelque degré d'autorité qu'ils soient constitués, ministres, députés ou échevins, doivent réprimer les offenses publiques à la loi de Dieu, à la morale chrétienne. C'est leur premier devoir.

La société a des devoirs envers Dieu. Les gouvernements, les Etats, de provinces, de villes, de simples municipalités rurales ont le devoir d'observer et de faire observer, dans leur sphère, la loi de Dieu. Ils ont eux aussi charge d'âmes. Ils ont donc dans une fausse conscience, conséquence peut-être d'une erreur coupable trop répandue, s'ils agissent comme étant responsables uniquement des choses matérielles ou temporelles, comme n'ayant pas à s'occuper des âmes de leur peuple.

Même s'ils ne devaient rien à Dieu, même s'ils pouvaient se conduire envers lui comme s'il n'existait pas, — ce qui arrive trop souvent — les chefs de la société devraient encore sauvegarder, protéger, défendre et venger la morale publique, comme le premier des biens du peuple, comme la source principale de sa force et de sa prospérité, comme la condition première de sa conservation.

Les chefs de la société qui se désintéressent de la morale publique, ne sont pas seulement infidèles à Dieu et prévaricateurs contre Sa loi, ils sont par ignorance ou par lâcheté, ennemis du peuple dont ils ont pris les intérêts en main.

Où le bât les blesse

Québec, vendredi le 19 octobre 1917.

L'abominable propagande boche en France a enfin soulevé l'indignation de l'opinion française quasi générale. Cette colère fut assez énergique pour déraciner et faire sauter en l'air un Malvy, protecteur des espions boches et pupille puissant de la franc-maçonnerie. Le lecteur est au courant de ces faits-là.

Or, la franc-maçonnerie est toute scandalisée. De l'espionnage formidable qui a retardé en France l'heure radiieuse de la victoire alliée? Pas du tout. De la conduite scandaleuse et déloyale de son protégé officiel? Encore moins. Dans ses réunions de septembre, le Grand-Orient — tout le monde aura nommé tout de suite le Frère tripoutou Debière — s'est plaint "qu'une agitation malsaine et avide de scandale cherchait à troubler la conscience du pays".

Voilà comment la Veuve voudrait détourner l'attention publique des méfaits perpétrés par son homme de paille pres les derniers ministères de France. On peut être sûr que tous les moyens seront mis en oeuvre pour sauver Malvy. Et, si Malvy ne peut être sauvé, c'est qu'il n'y aura pas eu moyen...

Maintenant, un brin d'histoire. Lors de la guerre de 1870, la France a été trahie par la franc-maçonnerie, opérant en pays helvétique. Le ministre russe en Suisse, dans le temps, a pu voir comment tous les secrets militaires de la France étaient, au fur et à mesure, éventés et vendus à l'Allemagne. Il disait, plus tard, vers 1872, que la guerre franco-prussienne avait été "une guerre d'aveugles à voyants".

Un autre fait. Avant la guerre de 1914, alors que la situation était visiblement fort tendue, un ordre du jour a fait le tour des loges françaises: la question d'un rapprochement franco-allemand. On comprendra mieux ce petit fait, en soi assez équivoque, si on le rapproche du fait précédent, dûment attesté par l'histoire. On lui dira la part prise par la maçonnerie dans l'organisation du réseau d'espionnage allemand en France!

Et, ce sont ces gens-là, louches et déloyaux envers leur patrie, qui ont mené, avec la complicité d'un Bismarck et des loges berlinoises, la guerre que l'on sait contre la conscience catholique française et contre l'Eglise chez sa "fille aînée".

Vraiment, il faut souhaiter que la justice, si elle est libre, stigmatiser comme il faudrait, devant l'histoire, les faits et gestes de ces traîtres sectaires, qui ont cru bon — évidemment — de faire diversion, quand ils ont vu leur Malvy pincé en flagrant délit, en dénonçant "la propagande confessionnelle qui s'exerce aux armées depuis le début de la guerre".

On veut comparer maintenant et discerner à quel pôle du monde français se tiennent les citoyens les plus patriotes et les plus dignes d'égards. Malheureusement, elle ne blanchit pas encore l'horizon, l'aurore de ce jour lumineux où l'immense majorité des Français se pourraient dire qu'ils ont fini d'être traités en Français "de deuxième zone", — comme s'exprime "Franc", à la Croix, de Paris, — et de voir entachés d'un blâme officiel leurs croyances catholiques...

Au Mexique

Les agents d'affaires du gouvernement Carranza, qui cherchent à négocier un emprunt pour leur chef, ne peuvent masquer la condition déplorable, même au point de vue matériel, de ce pauvre Mexique. Ainsi, on rapporte que Porfirio Gonzalez vient de déclancher une nouvelle révolution, dans le territoire compris entre Aldama et la station de Ramones, près de Monterey. Cela fait bien, en tout, treize révolutions...

On conçoit que les perspectives ne soient pas roses pour les capitalistes étrangers. Pendant ce temps, l'Eglise continue d'être brutalement persécutée. Les églises du Saint-Sacrement, de Saint-Jean-de-Dieu, de Sainte-Thérèse et d'autres, à Mexico, ont été confisquées. Tous les objets sacrés à la messe ont été volés.

Dans l'Etat de Campêche, toutes les paroisses qui n'étaient pas sous les soins de prêtres autochtones ont été fermées depuis le 22 septembre 1914, jour où le gouverneur Mucel a profané et frappé d'interdiction les églises. Après que l'évêque et son clergé eurent été chassés, permission fut donnée à un prêtre, puis à trois autres de revenir, ce qui faisait quatre prêtres pour tout l'Etat. Plus tard, un de ces prêtres fut chassé encore.

Il se commet quantité de sacrilèges.

Les catholiques de Campêche ont demandé un prêtre, mais le gouverneur a répondu qu'il ne laisserait venir aucun prêtre, pas plus natif du pays qu'étranger.

Les conditions sont à peu près les mêmes dans les autres Etats, dans celui de Sonora, par exemple, où il n'y a plus un seul prêtre...

Et le gouvernement Carranza est trop aveugle pour voir qu'un persécution de l'Eglise, il donne la main à la Révolution et va finir par ruiner, de ses propres mains, sa propre autorité!

Deux augures

Dans le Pays du 25 août, M. Aulard accumulait d'éloges et de tendres reproches M. Alfred Loisy. Motif: M. Loisy vient de publier une œuvre qui est une "perle" et qui, encore, est une "épiphanie dans le fracas de ces surannées et bêtes nouveautés de librairie", en vue de supplier, en temps de guerre, à l'évidente insuffisance dogmatique et morale de christianisme.

Non s'écrie M. Aulard, ce n'est pas le christianisme qui donne aux hommes... un fondement de devoir et, dans cette guerre, un motif de se dévouer et de sacrifier.

Rien que cela: plus beau, plus vrai, plus consolant que le christianisme. C'est ce qu'on essaiera de voir tout à l'heure. Car, auparavant, nos deux augures procédent à l'exécution sommaire et un peu sournoise d'un homme dont le souvenir paraît troubler leurs nuits. Cet homme — ne cherchez pas son nom que vous ne trouveriez pas — s'appelle Ernest Renan. Au fait, Renan négligea fort, durant les dernières années de sa vie, les intérêts fondamentaux de la grande confédération rationaliste et anticléricale. Ne se laissa-t-il pas aller un jour à écrire cette phrase qui indigna MM. Loisy et Aulard: "Un immense fleuve d'oubli nous entraîne dans un gouffre sans nom? Il n'est pas nécessaire sans doute, de prouver à MM. Loisy et Aulard que cette phrase de Renan est très nettement anti-chrétienne. Mais on reconnaît volontiers qu'elle est de nature à humilier et à gêner ces messieurs. Pourquoi? Parce que dans cette phrase, comme dans la plupart de ses derniers ouvrages, Renan reconnaît ou proclame l'immense déception qui fut la sienne. Hé oui! nous avons supprimé ou cru supprimer les dogmes catholiques, mais nous n'avons rien à mettre en leur lieu et place: nous ne savons rien, rien, rien." M. Loisy rectifie, et à la phrase désespérante de Renan il oppose une phrase rassérénante, dans la pensée que ceci fera oublier cela: "Une puissante espérance nous garde sur un océan de vie sans fin."

Nous allons écouter avec une attention sincère et sérieuse ce commencement de chanson, mais nous prévenons M. Loisy que, s'il ne tient pas ses promesses, par hasard, il le mettrait au-dessous, je ne dis pas de Renan, mais de M. Viviani. Donc, avec cette grande espérance que l'on offre au noël du front et aux invalides de l'arrière, c'est pas un songe de vérité qui nous a montré dans le passé la pro-

cession indéfinie des humanités montant le long des siècles vers l'humanité qui surgit de leurs tombes. Ces morts innombrables ne sont même plus des morceaux de cendres et pourtant ils vivent: quelque chose d'eux subsiste dans le mouvement qui emporte notre race, et c'est leur souffle qui la conduit. Immortels, nous le serons avec eux, dans ceux qui viennent après nous. Pour si peu que ce soit, nous vivrons dans la tradition vivante de l'humanité, dans l'éternelle communion des saints; et bien qu'elles soient souvent trompées [ah! vraiment?] nous pouvons attendre la résurrection de nos plus belles espérances dans le siècle à venir."

Renan, dont M. Loisy a grandement tort de vouloir hausser les épaules, Renan avait dit: "Nous vivons dans l'ombre d'une ombre, du parfum d'un vase vide." Profession de foi peu reluisante, mais sincère, ou peu s'en faut. M. Loisy nous offre moins encore: seulement, au lieu de reconnaître son affroyable libéisme dogmatique, il chante en un style oratoire et romanesque les beautés et surtout l'efficacité de ses pseudo-espérances: "La procession indéfinie des humanités vers l'humanité, l'éternelle communion des saints, la résurrection dans le siècle à venir, etc." Ce n'était pas la peine, certes, de déclarer si insuffisantes les paroles de l'Eglise, pour les parodies de la sorte, après tant d'autres, en insinuant que cette parodie représente le fin du fin de l'hypercentrique et de la science.

Que M. Aulard admire donc à l'excès son M. Loisy, mais, de grâce, qu'il ne se frappe pas. Car il se frappe: il est visiblement ému de ce que son ex-catholique d'ami tient pour peu intéressant le rationalisme du XVIIIe siècle, père de la grande Révolution dite française. Aussi s'abstient-il à prouver qu'ils sont d'accord, tous deux, bien d'accord, au fond. En effet, ils combattent dans les mêmes rangs et pour la même cause. Mais M. Aulard paraît étonné que chez les théologiens latins ou néo-latins de la religion nouvelle, le dernier cri est mystique et romantique, voire allemand. M. Aulard n'a pas lu Schlegel, mais les concepts ont vieilli, n'est-ce pas? mais dont la méthode se perpétue. M. Aulard, n'a qu'à lire Schleiermacher, et il verra et il sera rassuré, et il comprendra les engagements les plus élevés de M. Loisy, et il ne s'affligera plus.

A moins qu'il ne trouve "trop allemand", cette façon de combattre les Allemands.

— La Croix.

Le Pape et l'Alsace-Lorraine

Un tas de gens orientent en ce moment contre le Pape, parce que, dans sa paternelle compassion pour l'humanité, il vient de lancer aux gouvernements des nations belligères un appel pour la paix qui ne répond pas du tout à leur manière de voir et de juger la situation.

Disons d'abord que, parmi les critiques, les uns sont de mauvaise foi, et les autres ne savent pas lire. S'il y a dans la note du Pape des choses qui paraissent inconciliables avec certains faits passés et certaines exigences de l'avenir, il y a cependant deux points d'une importance capitale, qui sont favorables à l'Entente et qui, en raison de cela même, donnent au document pontifical sa véritable signification.

Et d'abord, je trouve que le Pape est pour le retour de l'Alsace-Lorraine à la France; il parle, en effet, des questions territoriales, c'est tout ébauché entre l'Allemagne et la France. "Tout le monde sait", que cette question territoriale, c'est tout simplement la question d'Alsace-Lorraine: le Pape la déclare donc toujours ouverte et réservée par lui, sans y avoir songé sans doute, mais de fait et en réalité, les effets de notre protestation de 43 ans et ses conséquences. Ce point de son appel a dû blesser au cœur toute l'Allemagne, dont tous les gestes et toute la politique ont consisté, chez nous à couvrir cette question d'Alsace-Lorraine, à la déclarer morte et incapable de ressusciter jamais, à traquer et à punir ceux qui parlaient autrement. Le Pape conçoit ainsi la position des Douze des Langues, les Anglais, des Winteres et de tous les protestataires qui ont continué leur lutte. Sans doute, sa pensée est enfermée dans les formes diplomatiques coutumières, plus voilées peut-

être encore qu'à l'ordinaire, en raison de sa qualité de Père commun de tous les belligérants, catholiques, mais, du seul fait qu'il indique cette question d'Alsace-Lorraine comme devant être étudiée et examinée, il va à l'encontre de toute la politique allemande, et il se montre nettement favorable aux revendications des Alliés: si les sourds voulaient entendre et si les aveugles voulaient voir, la note du Pape aurait été généralement mieux accueillie en France; en tout cas, nous autres, Alsaciens-Lorrains, nous le remercions filialement de donner cette conclusion à nos souffrances et à nos protestations d'un demi-siècle.

Nous le faisons encore de tout cœur pour une autre raison, plus haute et plus poignante, au point de vue général de l'humanité. Bonoli XV déclare tout d'abord ceci: "Le point fondamental doit être qu'à la force matérielle des armes soit substituée la force morale du droit." Quelle condamnation plus nette du militarisme prussien, qui, par tous les moyens possibles, cherche à dominer l'Europe et le monde! Et, si l'on pense surtout qu'en dehors de l'action militaire, ses moyens sont la barbarie, la cruauté, l'incendie, la destruction, n'avons-nous pas le devoir de dire qu'en invoquant la morale du Droit, le Pape appelle et désire de tout son âme les forces qui réduiront le militarisme prussien à l'impuissance et l'empêcheront de refaire un jour au monde le mal sans mesure qu'il consomme aujourd'hui? Sans doute, le Pape ne dit pas, ne peut pas dire les choses comme je les explique; mais lisez son appel sans parti pris: tout cela y est et j'en conclus qu'il verrait d'un très bon œil l'écrasement de la puissance militaire prussienne par les Alliés, parce que cela paraît aujourd'hui le seul moyen capable de remettre en honneur la justice et le droit.

J'ajoute que ces deux points, la réintégration de l'Alsace-Lorraine à la France et le retour de l'Europe à la force morale du droit, étant, en somme, les deux points principaux de l'acte pontifical, nous pouvons dire ici que la partie entraîne le tout et que le reste s'arrangera dans le même esprit et avec la même dignité. Il me semble donc que les Alsaciens-Lorrains doivent saluer l'appel pontifical comme une heureuse conclusion de leur politique et comme un avertissement pour des jours plus heureux où l'Europe pourra évoluer sans crainte l'arrogance, l'astuce et la force prussienne.

En dérivant ces lignes je ne me fais d'illusion: cette note sera lente et longue à grandir; nous pourrions refuser de la voir se lever sous la main béniéssante du Pontife. La vaillance des Alliés et la sagesse des peuples amèneront peut-être le grand jour, et quand le recul de l'histoire aura permis tous les rayonnements désirables, les Alsaciens-Lorrains de la protestation seront peut-être très fiers d'inscrire à la fin de leur liste le nom du pape Benoît XV.

H. COLIN, Directeur du Lorrain.

(Extrait de l'Alsacien Lorrain du 2 septembre.)

Sur le front italien

VIII. — Du Trentin à la Plava. — Vers la Carnie. — Trois jours en montagne. — Les magasins généraux. — Les paesetti du Cadore. — A l'hôtel. — Mirabilis in altis Dominus.

Nous avions une idée assez compléte du front italien de Plava à la mer; il nous reste à apprendre ce qu'il était du Trentin à Plava, en visitant quelques points bien caractéristiques de cette autre partie du front, non moins difficile, mais sûrement plus pittoresque et moins désolé que le front du Carso et de Piersonza. Nous nous sommes donc dirigés, cette fois sous la direction du lieutenant Baccolla, d'abord vers la Carnie, où nous avons pénétré, toujours par des routes magnifiquement entretenu, en suivant le cours du Tagliamento, surplombé de chaque côté par de hautes montagnes. "Ici, nous dit notre intéressant cicerone, en franchissant pour ainsi parler, la partie des Alpes Carniques, nous entrons dans l'enceinte des montagnes et nous en sortirons dans trois jours..."

Agenda spirituel

20 octobre. S. Cyprien. Les ennemis du Seigneur lui ont manqué de parole; et le temps de leur misère durera autant que les siècles. Et cependant il les a nourris de la plus pure racine de froment; il les a rassasiés du miel sorti de la pierre.

Lévez-vous, ô Dieu! jugez la terre, parce que vous devez avoir toujours les nations pour votre héritage.

Je toujours splendide, par une lumière on ne peut plus favorable, dans une des régions préférées des touristes, dans un décor grandiose et féérique, toujours nouveau à chaque détour de la route et toujours différent avec le déplacement du soleil! Quel voyage et quel beau pays!

C'est dans un de ces sites enchanteurs que nous trouvons installés les magasins généraux de distributions d'une armée. On nous les fait visiter afin de nous faire admirer l'organisation remarquablement précise qui préside au ravitaillement en vivres, habits, chaussures, etc., des troupes disséminées sur un front de plus de cent kilomètres.

Tout y est ordonné comme dans un mouvement d'horlogerie et tout y est d'une grande propreté; partout saute aux yeux un souci particulier de l'hygiène et un véritable besoin de tout faire avec économie et efficacité.

Nous restons juste le temps nécessaire pour voir ce qu'il y a à admirer et nous reprenons notre route vers Pieve di Cadore. Les villages sont tout petits; on les appelle paesetti, petits pays. Ils sont pittoresques au possible avec leurs rues étroites et tortueuses, leurs hautes maisons de pierre couvertes en bardoux, ce qui est particulier à cette région, leurs petites églises toutes vieilles avec leur campanile hardie tout à côté, avec leurs femmes habillées de sombre et qui toutes portent sur la tête un voile qui les fait ressembler à des religieuses; avec enfin leurs enfants nombreux et amusants. Mais tout cela passe en un clin d'œil. Le chauffeur aime la vitesse et les distances, moins que jamais, les distances n'existent.

Nous disons à l'hôtel; toute cette partie du pays qui avait autrefois ses hôtels remplis de touristes étrangers, d'espions aussi, dans la saison de villégiature, les voit aujourd'hui envahis par les officiers de passages ou transformés en hôpitaux. Dans la plupart des villages un peu considérables, il y a eu des troupes au passage ou des troupes au repos, ou encore des troupes de génie chargées d'améliorer les routes, de les réparer ou d'en faire de nouvelles.

Le pays est plus beau que jamais. Les étoiles manquent pour dire l'admiration qu'on ressent devant une nature si belle; on est forcément muet. Une seule phrase vient rompre de temps à autre ce silence admirateur, et toujours la même: "Est-ce assez beau! Est-ce beau un peu!"

Et, sans effort, la pensée monte vers Celui qui illumine beau lui-même, réunir et tant de beauté majestueuse, comme pour donner aux hommes une faible idée de sa puissance et de leur faiblesse.

Nous approchons de la frontière de l'ancienne frontière. Bientôt, nous aurons franchie.

Le culte du Sacré-Coeur

Le culte du Sacré-Coeur a deux aspects différents: le premier nous le montre comme le centre de tout dogme; l'autre comme la source de la plus fervente dévotion. Considéré sous ce dernier aspect, le Sacré-Coeur nous révèle l'amour personnel de notre divin Rédempteur envers tous ceux pour lesquels il est mort sur la croix. Il est une manifestation de sa miséricorde, de sa tendresse, de sa compassion et de sa clémence pour les pêcheurs et pour les pénitents. Toutefois, ce qui le caractérise le plus, c'est la contrainte qu'il éprouve à la vue du peu de reconnaissance que nous lui montrons pour son amour, et surtout sa divine tristesse à la vue des fautes et des péchés de ceux qui sont spécialement consacrés à son service. Il semble nous réprimander tristement par les trois questions qu'il posa à Pierre: "M'aimes-tu?" et porter sur nous le même regard, qu'il jeta sur cet apôtre lorsque ce-

L'INFORMATION

Québec, vendredi le 19 octobre 1917. — M. l'Aumônier de notre vénérable sanctuaire national de Notre-Dame des Victoires, à la basse-ville, Québec, annonçait hier, qu'une neuvaime solennelle va commencer aujourd'hui dans l'antique chapelle votive, en préparation de la fête de Notre-Dame des Victoires. On priera spécialement aux intentions du Saint-Père, pour le rétablissement de la paix dans le monde, et pour le règlement heureux des difficultés scolaires dans l'Ontario et dans l'Ouest. Toutes les Ames pieuses et les coeurs patriotes voudront s'unir d'intention, afin d'obtenir ce double et précieux bienfait par l'intercession de la Mère du Bon Secours.

Au sacre de S. G. Mgr Chiasson. hier, le nouvel évêque avait pour assistants S. G. Mgr McCarthy, archevêque de Halifax, et S. G. Mgr LeBlanc, évêque de Saint-Jean, N.-B. Sa Grandeur Mgr Emard, évêque de Valleyfield, fit le sermon de circonstance, s'inspirant du texte: "Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles."

Sous la signature de Sir Robert Borden paraît un premier Manifeste au pays, faisant connaître le personnel, les intentions, les plans d'action et de réformes du cabinet fusionniste qui vient de prendre la direction des affaires, dans notre capitale fédérale.

Le Premier Ministre Murray, de la Nouvelle-Ecosse, a définitivement refusé de faire partie du nouveau cabinet fédéral.

Sir Robert Borden affirme, en son Manifeste, qu'il a l'intention de réserver, en son cabinet fusionniste, une représentation de classe au Travail, comme il l'a fait pour l'Agriculture.

M. Colan, qui avait fait mine de se porter candidat conservateur constitutionniste, à Montréal, circonscription St-Laurent-S. Georges, s'efface, hier soir, dès sa première réunion électorale, pour laisser champ libre au ministre fusionniste Challantyne.

On arrête, à Chicago, quelques individus accusés de conspiration pour former une révolution aux Indes; le signal de l'insurrection contre le régime anglais devait être l'assassinat général de tous les officiers britanniques en Indoustan.

Des missions préliminaires de France, d'Angleterre et d'Italie se rencontrent, en conférence, à Montecitorio, pour préparer la Conférence générale intergouvernementale des Alliés, qui doit siéger, à Londres, en novembre prochain.

Une grande conférence de gouverneurs de sénateurs et de membres du Congrès américains se réunit, à Boston, pour discuter le problème de combustible.

Lord Robert Cecil, devant les Chambres britanniques, donne le démenti à la rumeur que des négociations pour la paix auraient été engagées par le gouvernement anglais avec le Vétin.

Londres prend les précautions minutieuses pour se protéger contre de futures attaques aériennes des avions de Germanie.

On apprend que les Allemands auraient ramené du front russe jusqu'à quarante divisions de troupes de renfort, vers le théâtre australien des hostilités, où l'on paraît redouter éminemment que les assauts tentés de l'Italie viennent à percer les lignes autrichiennes, de plus en plus minces.

L'Association libérale de Grey-Nord, Ontario, ajourne, hier, sa convention, en attendant le mot d'ordre de Sir Wilfrid Laurier, et dans la circonscription Sainte-Anne, de Montréal, une "Association Sir Wilfrid Laurier" se forme pour appuyer la cause libérale.

L'Association des Manufacturiers du Canada, section des Provinces maritimes, adoute, à Sydney, une résolution engageant son concours au nouveau gouvernement fusionniste d'Ontario.

Vers le Golfe de Riga, les Allemands développent leurs succès maritimes contre les Russes, les Italiens comme les Français repoussent, avec avantage, les coups de sonde spasmodiques de l'ennemi.

lui-ci venait de renier trois fois son divin maître. Card. MANNING. — Les Gloires du Sacré-Coeur.

LES INTERETS DE LA CITE DANS LE CANADIEN-NORD

Le rapport de M. Oscar Morin est soumis au Comité des Finances.—Le comité adresse une requête au gouverneur en conseil pour obtenir que la ville soit remboursée.

Après avoir reçu le rapport de M. Oscar Morin sur la visite qu'il a fait à la demande de S. H. le maire Lavigne pour obtenir les renseignements nécessaires sur les mesures à prendre pour que la ville de Québec et les autres actionnaires québécois se fassent rembourser les intérêts qu'ils ont dans le C. N. R. le Comité des Finances a décidé, hier soir, d'adresser une requête au gouverneur en conseil pour le prier de charger la commission d'arbitrage qui va étudier la valeur du capital action du C. N. R. de déterminer en même temps la valeur des parts de la cité de Québec dans le Québec et Lac St-Jean et le C. N. R. et de faire étudier par la Commission d'administration du chemin de fer l'opportunité d'acquiescer les intérêts de la ville de Québec.

M. Morin a soumis le rapport avant de son voyage à Ottawa.

RAPPORT DE M. MORIN

A Son Honneur le Maire, et à Messieurs les Membres du Comité des Finances, Messieurs, Son Honneur le Maire m'a donné instruction de me rendre à Ottawa afin d'y recueillir les renseignements

nécessaires sur la transaction effectuée lors de la dernière session du Parlement fédéral, au sujet de l'acquisition du Canadian Northern Railway system.

J'ai eu des entrevues avec l'honorable M. Sévigny, avec M. Newcombe, député ministre de la Justice, et avec M. Graham Bell, le contrôleur financier des chemins de fer du gouvernement. Ces messieurs, avec beaucoup d'amabilité, m'ont fourni les renseignements suivants:

La transaction en question n'affecte en rien le statut de la cité de Québec comme actionnaire dans les compagnies Lac St-Jean et Grand Nord. En effet, le gouvernement acquiesce les intérêts de MacKenzie et Mann dans les divers chemins de fer qui forment le système du Canadien Nord, et les porteurs d'action autres que MacKenzie et Mann demeurent avec les mêmes droits qu'ils avaient avant cette transaction.

Au sujet du désir exprimé par le Conseil de demander au gouvernement d'acquiescer les actions détenues par la cité de Québec, et de rembourser à celle-ci l'argent déboursé par elle pour aider à la construction

de ces deux chemins de fer, M. Bell m'a suggéré la procédure suivante qui me paraît bien raisonnable: Il existe en vertu de la loi dite "An act providing the acquisition by His Majesty of the capital stock of the Canadian Northern Railway Company" qui pourvoit à la nomination d'un comité d'arbitrage composé de trois membres dont l'un nommé par le gouvernement, un autre par le chemin de fer et le troisième nommé par ces deux arbitres, une commission qui a pour mission d'évaluer les 600,000 parts du capital action du chemin de fer Canadien Nord, c'est-à-dire, les intérêts de MacKenzie et Mann. Cette commission n'aurait donc pas autorisé pour considérer une demande qui serait faite par la cité de Québec ou autre, au sujet des parts détenues par elle. Mais, dit M. Bell, le Gouverneur en Conseil peut requérir la commission d'évaluer les parts et les intérêts de la cité de Québec ou de tout autre actionnaire, comme étant le tribunal le plus compétent pour ce faire.

Il suggère donc que la cité de Québec s'adresse au Gouverneur en Conseil pour le prier de faire évaluer par cette commission d'arbitrage, les actions ou intérêts qu'elle détient dans ces chemins de fer et, lorsque la commission aura fait rapport au gouvernement, fixant la valeur des dites actions ou intérêts, le gouvernement pourra alors soumettre à la commission d'administration de la nouvelle corporation de chemins de fer chargée d'administrer ces chemins de fer du Canadian Northern System, d'examiner et de faire rapport sur l'opportunité qu'il y aurait dans l'intérêt public d'acquiescer de la cité de Québec et des autres détenteurs de parts, les intérêts qu'ils peuvent posséder et ce, au prix qui aura été fixé par le comité d'arbitrage.

Si ce bureau de direction vient à la conclusion qu'il est dans l'intérêt public d'en agir ainsi, il fera rapport en ce sens au gouvernement, et celui-ci en vertu de la loi, et sans avoir à revenir devant le parlement à une autre session, pourra payer à même les \$25,000,000 qui sont misés à sa disposition par la loi, le montant qui aurait été déterminé.

Je dois ajouter que j'ai fait un relevé des parts détenues dans les divers chemins de fer contrôlés par MacKenzie et Mann, des parts, dis-je, qui appartiennent à d'autres qu'aux dits MacKenzie et Mann.

Je constate que sur les sept chemins de fer qui forment partie du système du Canadien Nord, il n'y en a que trois qui n'appartiennent pas entièrement à MacKenzie et Mann.

Ce sont le Canadien Nord Québec, où sur un capital autorisé de \$12,500,000, il reste \$7,550,000 dont \$5,144,600, appartiennent à la Northern Consolidated Holding Company, dont MacKenzie et Mann détiennent 71.5% des parts. En conséquence, en chiffres ronds, nous pouvons dire qu'il y a environ \$3,000,000 qui appartiennent à d'autres qu'à MacKenzie et Mann.

Québec et Lac St-Jean ce chemin de fer avait un capital autorisé de \$6,000,000 dont \$4,524,000, ont été émises. Sur ce montant, \$4,002,500, appartiennent à MacKenzie et Mann et seulement \$521,500, à d'autres.

Un autre petit chemin de fer d'Ontario au capital autorisé de \$1,000,000, avec un capital émis de \$925,000. Sur ce montant \$922,000 appartiennent à MacKenzie et Mann, et \$3,000, à une succession qui n'a pu céder ses droits à MacKenzie et Mann à cause de procès pendants.

Donc, nous voyons qu'il reste environ \$3,500,000 de tous les chemins de fer qui forment parties du Canadien Nord, qui ne sont pas détenues par MacKenzie et Mann.

M. Bell semble d'opinion que le gouvernement et surtout le commission d'administration pourront facilement arriver à la conclusion qu'il serait important dans l'intérêt public d'acquiescer les intérêts de ces personnes et ce, en vue des opérations financières de l'avenir.

Voilà, Messieurs, aussi succinctement que possible, les renseignements que j'ai puisés à bonne source. Le tout humblement soumis Oscar MORIN. Québec 18 octobre 1917.

À la suggestion de M. Morin que le Maire et le Comité ont félicités de l'excellent travail qu'il leur a soumis, le comité des Finances a adopté la résolution suivante qui sera soumise, ce soir, au Conseil.

ATTENDU que la cité de Québec a, à différentes époques, souscrit au chemin de fer Québec & Lac St-Jean, une somme totale de \$450,000, et au Chemin de fer du Grand Nord, une somme de \$200,000, et ce pour tenir lieu de subsides pour aider à la construction de ces deux chemins de fer;

ATTENDU que la cité de Québec détient pour \$420,500, de parts dans le capital action de ces deux compagnies;

ATTENDU que ces deux compagnies font partie Canadian Northern Railway System;

ATTENDU que par une loi passée à la dernière session du Parlement fédéral intitulée: "Loi concernant l'acquisition par Sa Majesté du capital action du Canadian Northern Railway", le gouvernement du Canada acquiesce tous les intérêts du Canadian Northern Railway, et de MacKenzie & Mann dans les sus dites compagnies, Québec & Lac St-Jean et Grand Nord;

ATTENDU qu'une commission d'arbitrage a été créée par la dite loi pour établir la valeur des parts détenues par le chemin de fer Canadien Nord;

ATTENDU qu'il serait opportun de profiter de la réunion de cette commission d'arbitrage qui est le tribunal le plus compétent en la matière, pour faire établir la valeur des parts dans le capital action de ces deux compagnies détenues par la cité de Québec ou autre personne.

ATTENDU qu'il y a urgence en la matière;

QU'IL SOIT RESOLU:

Qu'une humble requête soit adressée au Gouverneur en Conseil le priant d'autoriser la commission d'arbitrage qui aura été nommée en vertu de la dite loi, de déterminer la valeur des parts dans le capital action des dites compagnies Grand Nord & Lac St-Jean, actuellement détenues par la cité de Québec ou par d'autres personnes, s'il y a lieu, et qui se sont pas aujourd'hui détenues par le Canadien Nord ou par MacKenzie et Mann ou leurs représentants.

Que le Gouverneur en Conseil soit également prié de référer à la commission chargée de l'administration des dites chemins de fer, la question de savoir, s'il ne sera pas opportun dans l'intérêt public, en équité et en justice d'acquiescer pour et au nom de Sa Majesté, les dites parts ou actions détenues par la cité de Québec ou par d'autres personnes, s'il y a lieu, et qui se sont pas aujourd'hui détenues par le Canadien Nord ou par MacKenzie et Mann ou leurs représentants.

Que Son Honneur le Maire et les avocats de la cité de Québec soient autorisés à faire telle démarche qu'ils croiront justifiable pour atteindre ce but.

Accident d'auto

TROIS QUEBÉCOIS BLESSÉS.

L'automobile de M. Charles Howard de Québec, en venant de Montréal à Québec, a capoté à St-Barthélemy, sur la route Montréal-Québec. Les occupants, M. et Mme. C. Howard et M. W.-J.-P. Corbin ont été blessés. M. Howard a eu un bras fracturé à deux places, Mme Howard a eu des contusions aux bras. M. Corbin a été blessé à la tête et aux mains. L'auto a été considérablement endommagée. L'accident serait arrivé au moment où l'on passait une autre voiture.

25%

Notre grande vente

De Reglement et de Reconnaissance

est commencée et rencontre non seulement l'assentiment des acheteurs, mais aussi fait l'affaire de ceux qui cherchent l'économie.

Par le temps difficile que nous traversons

Notre 25% est populaire

et fait le bonheur de tout le monde

Le 25% est accordé sur les marchandises suivantes

Tweeds, serges, véras, draps, étoffes à manteaux et à pardessus, étoffes à robes et à costumes, soies, garnitures, merceries (Gents), vêtements de dessous pour hommes, garçons et enfants, Sealette (imitation de loutre), noire et couleurs, fourrures, chapeaux, casquettes, confections pour hommes, jeunes gens et enfants, tel que habillements, pardessus, imperméables, etc. Confections pour dames, jeunes filles et enfants, tels que costumes, manteaux, imperméables, jupes, blouses (matinées), etc., Chandails en laine ou soie, lainage de toutes sortes, lingerie, vêtements de dessous pour dames, broderies, dentelles, sacoches, collets de fantaisie, etc.

Enfin on peut dire que 90 p.c. du stock est offert à 25 p.c. de réduction.

Il n'y aura d'exception que pour quelques lignes où les profits sont presque nuls, tel que le fil, soie à coudre, cotonnades, flanelles, flanellettes, claques, doublures, patrons, prélatris et quelques marchandises de peu d'importance où l'escompte cependant ne sera pas moins de 10%.

Il y a aussi quelques marchandises offertes à prix fixe.

Cette vente, durera exactement neuf jours.

Nous ne donnerons ni n'échangerons les bons durant cette vente.

Auront droit aux escomptes seulement ceux qui paieront comptant.

Cette vente étant organisée pour favoriser notre clientèle et le public qui nous encourage si généreusement tous les jours, il est bien entendu que nous ne vendrons pas en gros, et il y aura des quantités qui seront limitées.

Aux prix fabuleux qu'on nous demande aujourd'hui pour la marchandise, c'est réellement une véritable manne qui passe et chacun doit en profiter.

LE MAGASIN DE ST-SAUVEUR DONNE LES MEMES REDUCTIONS.

EN FOULE TOUS LES JOURS AU MAGASIN MYRAND & POULIOT Limitée

215 Rue St-Joseph

25%

25%

Notre grande vente

De Reglement et de Reconnaissance

est commencée et rencontre non seulement l'assentiment des acheteurs, mais aussi fait l'affaire de ceux qui cherchent l'économie.

Par le temps difficile que nous traversons

Notre 25% est populaire

et fait le bonheur de tout le monde

Le 25% est accordé sur les marchandises suivantes

Tweeds, serges, véras, draps, étoffes à manteaux et à pardessus, étoffes à robes et à costumes, soies, garnitures, merceries (Gents), vêtements de dessous pour hommes, garçons et enfants, Sealette (imitation de loutre), noire et couleurs, fourrures, chapeaux, casquettes, confections pour hommes, jeunes gens et enfants, tel que habillements, pardessus, imperméables, etc. Confections pour dames, jeunes filles et enfants, tels que costumes, manteaux, imperméables, jupes, blouses (matinées), etc., Chandails en laine ou soie, lainage de toutes sortes, lingerie, vêtements de dessous pour dames, broderies, dentelles, sacoches, collets de fantaisie, etc.

Enfin on peut dire que 90 p.c. du stock est offert à 25 p.c. de réduction.

Il n'y aura d'exception que pour quelques lignes où les profits sont presque nuls, tel que le fil, soie à coudre, cotonnades, flanelles, flanellettes, claques, doublures, patrons, prélatris et quelques marchandises de peu d'importance où l'escompte cependant ne sera pas moins de 10%.

Il y a aussi quelques marchandises offertes à prix fixe.

Cette vente, durera exactement neuf jours.

Nous ne donnerons ni n'échangerons les bons durant cette vente.

Auront droit aux escomptes seulement ceux qui paieront comptant.

Cette vente étant organisée pour favoriser notre clientèle et le public qui nous encourage si généreusement tous les jours, il est bien entendu que nous ne vendrons pas en gros, et il y aura des quantités qui seront limitées.

Aux prix fabuleux qu'on nous demande aujourd'hui pour la marchandise, c'est réellement une véritable manne qui passe et chacun doit en profiter.

LE MAGASIN DE ST-SAUVEUR DONNE LES MEMES REDUCTIONS.

EN FOULE TOUS LES JOURS AU MAGASIN MYRAND & POULIOT Limitée

215 Rue St-Joseph

25%

25%

La question du charbon

LA SITUATION A WASHINGTON. LA CRISE A CHICAGO.

Washington, 19.— Les autorités ne permettraient pas que les propriétaires de houillères et que les mineurs arrêtent la production du charbon et il est entendu que le président Wilson a reçu les pouvoirs voulus pour faire face à la situation.

La production du charbon ne devra pas être diminuée. S'il le faut, le président Wilson pourra demander que les houillères affectées par les grèves, soient mises sous contrôle. Une dépêche de New-York dit: "Les marchands détaillants refusent d'accepter des commandes pour du charbon devant être livré immédiatement. On dit que quelques marchands demandent \$9.25 la tonne, soit 50 cents de plus que le prix établi par le contrôleur Garfield."


A CHICAGO. Chicago, 19.— Il n'y a du charbon que pour trois jours à Chicago, s'il faut en croire les marchands de charbon. La situation sera grave, samedi, si la grève des 1,900 mineurs du sud et du centre de l'Illinois n'est pas réglée. Chicago souffrira, alors, grandement du manque de charbon.

Les mines de l'Illinois produisent près de 400,000 tonnes de charbon par jour quand tout va bien. Le gouvernement de Washington se verra peut-être forcé d'en prendre le contrôle.

25%

ARGENT A PRETER
6-7% demandé
S'adresser à
PAUL SAMSON LL. L.
Notaire
Edifice Québec Railway, Tél. 2411

Fumez le meilleur
tabac à 5c le paquet.



Nous portons

pour le bénéfice de notre clientèle au delà de

\$75,000

DE SURPLUS DE STOCK

Ce qui veut dire

que 60 pour cent de nos marchandises ont été achetées avant les hauts prix d'aujourd'hui.

Nous avons l'assurance

et pouvons le dire sans crainte que les prix marqués sur les deux tiers de notre assortiment tout entier sont en dehors de toute atteinte non seulement par des réductions ordinaires, mais voire même par des escomptes assez sensibles.

Jules Gaurin

Nous prions le public de suivre l'évolution de notre commerce durant cette saison.

Suivez nos annonces, voyez nos vitrines.

183, St-Joseph
Représ. SEMI-READY

Feuilleton de "l'Action Catholique"

LE MARCHAND D'ANTIQUITES

Par CHARLES DICKENS

No. 55.

Enfin tout fut prêt, et ils partirent foule. Ils étaient à peine depuis cinq minutes devant la porte encore fermée que déjà le petit Jacob était à demi éréasé, que le jeune enfant avait reçu vingt secousses, et que le parapluie de la mère de Barbe avait été emporté au loin, puis restitué à sa propriétaire par-dessus les épaules de la foule. Lorsqu'ils eurent passé le bureau grande hôte, la mère de Kit portant reau et qu'ils se furent ouvert un chemin au risque de la vie, et en tenant leurs billets à la main, une fois marchant à côté de Barbe, arrangement qui fit dire aux deux hommes qui les suivaient qu'ils avaient l'air de ne faire qu'une même famille.

Ils arrivèrent enfin au cirque d'Ashtley. Ils étaient à peine depuis cinq minutes devant la porte encore fermée que déjà le petit Jacob était à demi éréasé, que le jeune enfant avait reçu vingt secousses, et que le parapluie de la mère de Barbe avait été emporté au loin, puis restitué à sa propriétaire par-dessus les épaules de la foule. Lorsqu'ils eurent passé le bureau grande hôte, la mère de Kit portant reau et qu'ils se furent ouvert un chemin au risque de la vie, et en tenant leurs billets à la main, une fois marchant à côté de Barbe, arrangement qui fit dire aux deux hommes qui les suivaient qu'ils avaient l'air de ne faire qu'une même famille.

Ils arrivèrent enfin au cirque d'Ashtley. Ils étaient à peine depuis cinq minutes devant la porte encore fermée que déjà le petit Jacob était à demi éréasé, que le jeune enfant avait reçu vingt secousses, et que le parapluie de la mère de Barbe avait été emporté au loin, puis restitué à sa propriétaire par-dessus les épaules de la foule. Lorsqu'ils eurent passé le bureau grande hôte, la mère de Kit portant reau et qu'ils se furent ouvert un chemin au risque de la vie, et en tenant leurs billets à la main, une fois marchant à côté de Barbe, arrangement qui fit dire aux deux hommes qui les suivaient qu'ils avaient l'air de ne faire qu'une même famille.

les merveilles qui se préparaient, le rideau qui cachait de si riches mystères, la scierie de bois fraîchement répandue dans le cirque, les spectateurs arrivant et prenant place, les musiciens les regardant d'en bas d'un air indifférent, tout en accordant leurs instruments, comme s'ils se fussent peu souciés de voir commencer la pièce et comme s'ils l'eussent vue par coeur! Quelle éclatante clarté fondit sur eux, quand cette longue et brillante rampe de quinquets vint à monter lentement! quelle palpitation de coeur, quand la petite sonnette se fit entendre et que la musique commença avec les bruyants accompagnements de tambours et les effets savants des triangles! Ce ne fut pas sans raison vraiment que la mère de Barbe dit à celle de Kit que les places de galerie étaient les meilleures pour voir; ce ne fut pas sans raison non plus que, dans le trouble de son ravissement, Barbe ne sut si elle devait rire ou pleurer.

Et la pièce elle-même! Les chevaux, que le petit Jacob reconnut tout d'abord pour des chevaux véritables, et les dames et les messieurs, de la réalité desquels fut impossible de le convaincre, lui qui n'avait jamais vu ni

entendu rien de semblable; les coups de feu qui firent fermer les yeux à Barbe, la dame abandonnée qui lui arracha des larmes, le tyran qui la fit trembler, le paillassé qui s'aventura à prendre de si grandes libertés avec le militaire en bottes à l'écuycère, la dame qui sauta par-dessus les vingt-neuf rubans et retomba sans se faire aucun mal sur le dos de son cheval, tout cela fut enchanteur, splendide, surprenant. Le petit Jacob applaudit à se briser les mains. Kit ne se lassait point de le voir et à l'air de Barbe, dans son extase, pensa briser son parapluie à force de frapper sur le plancher.

Au milieu de toutes ces merveilles, Barbe, parut poursuivre par le souvenir de ce que Kit avait dit en prenant le thé, car en sortant du spectacle elle lui demanda avec une sourde convulsion si Miss Nelly était aussi bien que la dame qui sautait par-dessus les rubans.

— Votre mère elle-même est mieux qu'elle, répondit Kit.

Mais tout cela, non tout cela ne fut rien, comparé à la dissipation extraordinaire qui suivit le spectacle. Figurez-vous s'il entrant dans une boutique avec autant de hardies-

se que si c'eût été chez lui, et sans même jeter les yeux sur le comptoir ni sur l'homme placé derrière, puis conduisant la société dans un cabinet particulier, orné de rideaux rouges et d'une nappe blanche. Ensuite il ordonna à un monsieur remplissant le rôle de garçon, malgré son air fier et ses favoris noirs, de servir trois douzaines de ses plus grandes huîtres, et de se dépêcher!

La compagnie se mit à attaquer sérieusement le souper. Mais le héros de la soirée fut le petit Jacob qui avait les huîtres comme s'il n'eût fait que cela depuis sa naissance, les assaisonnant de poivre et de vinaigre avec un discernement étonnant pour son âge, et ensuite bêtissant une grotte sur la table avec les coquilles. Quant au jeune enfant, il n'avait pas fermé l'oeil une seule fois depuis leur départ, et il res ta paisiblement assis sur les genoux de sa mère, tantôt occupé à enfonce une grosse orange dans sa bouche, tantôt fixant le gaz sans remuer les paupières, et égarant sa pauvre petite figure avec une écaille à nuire. Bref, jamais souper ne fut plus gai; et lorsque Kit commanda quelque chose de chaud à boire pour faire passer les huîtres, et qu'il proposa

de boire à la santé de Monsieur et de mistress Garland, on n'aurait pu trouver dans le monde entier six personnes plus parfaitement heureuses.

Mais tout bonheur à son terme, et comme il commençait à se faire tard, ils furent d'avis de retourner chez eux. Kit et sa mère s'écartèrent un peu de leur chemin pour accompagner Barbe et sa mère jusqu'à la porte d'une amie chez qui elles devaient passer la nuit, et ils se séparèrent après être convenus de se retrouver le lendemain matin de bonne heure pour retourner à Finchley, et après avoir projeté mille amusements pour le prochain quartier. Kit prit alors le petit Jacob sur son dos, donna un baiser à son jeune frère, que sa mère tenait dans ses bras, et ils regagnèrent galement leur logis.

CHAPITRE XXXIX

Le lendemain, Kit sortit au lever du soleil pour aller rejoindre Barbe et sa mère au rendez-vous convenu il fut soin de ne pas troubler le sommeil de sa petite famille, et laissa son argent sur la cheminée; après y avoir écrit quelques mots à la craie, pour

appeler l'attention de sa mère sur cette circonstance, et l'informer que cet argent venait de son père; puis il sortit de la maison, le coeur un peu plus lourd que les poches; car il ne pouvait s'empêcher de regretter que le jour de fête fût écoulé si rapidement. Il trouva Barbe et sa mère à peu près dans les mêmes dispositions, mais le grand air, la vue de la campagne, la conversation et la marche leur avaient inspiré des idées plus riantes quand ils arrivèrent à Finchley.

Il était de si bonne heure, que Kit eut le temps de passer le poney et de le rendre aussi propre qu'un cheval de course, avant que M. Garland descendit pour déjeuner. Cette ponctualité lui valut les éloges de la part du vieillard de la vieille dame et de M. Abel. A son heure accoutumée, celui-ci partit à pied pour prendre en route la voiture de Londres. Kit et M. Garland allèrent travailler au jardin.

(à suivre)

— Des différents théâtres de la guerre en Europe les nouvelles sont plutôt maigres; artillerie intermittente, et quelques rares escarmouches, c'est le bilan général, en raccourci.

L'ACTION CATHOLIQUE

103, RUE SAINTE-ANNE
L'ACTION CATHOLIQUE EST IMPRIMEE ET PUBLIEE AU NO 103, RUE SAINTE-ANNE, PAR "L'ACTION SOCIALE LIMITEE."
F.-X. GARNEAU, N.-J. PROULX

EDITION QUOTIDIENNE: Canada (un an) \$8.00
Edition hebdomadaire: Canada (un an) \$1.00
Etranger (un an) \$8.00
Union postale (un an) \$1.50

Courriers de la Ville

Saint-Roch

Les sociétaires de la Section St-Roch de la Ligue des Ménages ont voulu donner leurs commandes de farine à 5.25 ou de patates à 2 sous la livre...

AU CERCLE CHAREST

Le cercle Charest de l'A. C. J. C. a tenu une assemblée régulière mercredi dernier le 17 courant.

M. A. S. Paradis fit les frais de la soirée en donnant une étude sur les principaux faits d'actualité et en traitant particulièrement de la question du français en Ontario.

Le Bureau de Direction a fait part aux membres du programme d'études qu'il entend suivre cette année, et c'est aux questions d'actualité que l'on consacrera en partie nos travaux.

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes keyville, St-Jean Chrysostome, St-Lambert, etc.

Saint-Jean-Baptiste

CX DISCOURS EN INDIGO

Il nous arrive journellement d'entendre des discours en français et en anglais; nous entendons du chinois, de l'italien, du russe...

L'EMPRUNT NATIONAL DE LA GUERRE

Une réunion pour la formation d'un comité pour l'emprunt national de guerre par le gouvernement fédéral a eu lieu hier soir...

IL N'Y A PAS D'INCONVENANCES

Les remarques faites hier, par "L'Action Catholique" et intitulées "Inconvenances" ne s'appliquent pas du tout aux examens...

LES LISTES ELECTORALES A LEVIS

Le temps pour la déposition des plaintes pour les listes électorales parlementaires de la cité de Lévis...

Ne soyez pas billeux, pas de maux de tête ni constipé

JOUISSIEZ DE LA VIE! STIMULEZ VOTRE FOIE ET VOUS INTÉRESSERZ VOS AFFAIRES

LEVEZ-VOUS AVEC LE CERVEAU LUCIDE, L'ESTOMAC LEGER, L'HALEINE PURE ET LE RHUME DISPARU



Prenez une ou deux Casarets ce soir et vous serez heureux d'avoir votre foie et vos intestins aussi sains que jamais.

Les mères devraient donner une Casaret entière en tout temps à leurs enfants quand ils sont malades, débouclés ou billeux...

Le prix des patates

LE PRIX EN EST DE BEAUCOUP PLUS ELEVEE ICI QU'AILLEURS

Ottawa, 19. — Voici le rapport du contrôleur des vivres au sujet du prix des patates.

DANS L'ONTARIO

Montréal, 19. — M. Th.-A. Ward, dit que la récolte des patates dans l'Ontario est excellente.

A l'occasion d'un départ

Le dernier dimanche de septembre M. le Curé de Frampton, l'abbé Giroux, était l'objet d'une belle démonstration...

Pour Garçons

50 pardessus d'hiver pour garçons de 3 à 8 ans, ce sont des valeurs de \$5.00 à \$6.00 pour \$3.90

Chapeaux pour Garçons et Fillettes

Futres, velours et tweed, valeurs de 75c à \$1.00, pour 58c. valeurs de \$1.25, pour 98c. valeurs de \$1.50 à \$1.75, pour \$1.24

OUBLI

On nous fait remarquer que le nom de M. René Marquis ne figure pas dans la liste des donateurs à l'Union Catholique des Imprimeurs et Relieurs de Québec...

Succession JOHN SUTCLIFF LEVIS

A VENDRE OU A LOUER 6 logements et 3 magasins—Possession immédiate.

ASSSEMBLEE LUNDI SOIR

Une assemblée pour l'emprunt national de guerre sera tenue, à l'Hôtel de ville de Lévis, lundi soir.

Saint-Sauveur

HISTOIRE MUNICIPALE

En 1884, M. Marcel Rochette, dont nous avons apprécié dans notre dernière chronique la carrière, céda la place à M. Pierre Boutin...

1885 trouve M. le Dr Michel Fiset au timon des affaires. Le bouillant docteur était réélu l'année suivante.

M. François Kirouac, de regrettable mémoire, fut de nouveau maire de Saint-Sauveur, de 1887 à 1889.

Conseillers en 1887: M. le Dr Fiset, P.-T. Légaré, Cléophas Rochette, Joseph-Hilarion Patry, Dr Ch. Gingras et Marcel Rochette.

1888: même conseil, avec M. Jean Drolet remplaçant M. P.-T. Légaré.

Aucun changement en 1889.

De 1855 à 1889, les différents conseils n'eurent à traiter que des affaires de routine, si nous en exceptons cependant la question d'avoir pour la paroisse une charte de ville.

En 1885 ou 1886, on rejeta la question de la construction d'un aqueduc.

Tous ces quartiers que je viens de vous nommer n'ont pas dépassé la période critique de 25 années.

En 1889, l'honorable François Langelier étant maire de Québec et M. François Kirouac, maire de Saint-Sauveur, l'annexion de cette dernière municipalité à la ville fut décidée.

Le sermine l'histoire municipale de Saint-Sauveur en tant que municipalité distincte.

Une grand'messe solennelle, recommandée par l'Œuvre du Pain des Pauvres, sera chantée après-demain dimanche, à 11.15 heures.

ESSAYEZ LE NOUVEAU TABAC

PAPINEAU

A FUMER ET A CHIUER 5c. LE GROS PAQUET FABRIQUE A QUEBEC PAR LEMESURIER TOBACCO Co.

Loretteville

UNE PREMIERE MESSE. — SCENE EMOUVANTE

Loretteville, 18. — Lundi matin, par une permission toute spéciale de Son Eminence, le Cardinal Bégin, M. l'abbé Ernest Martel, ordonné prêtre la veille, fils de M. Joseph Martel, pharmacien de Loretteville...

Quelle scène inoubliable! Que d'émotions pour ce jeune prêtre et ses bons parents! Au bonheur, à la joie, à la reconnaissance qui s'éleva vers Dieu en ce beau jour...

A l'autel, M. l'abbé Martel était assisté de MM. les abbés R. Morissette, curé de la paroisse, Ulric Martel, son cousin, curé de Colesraie...

La messe fut suivie silencieusement et pieusement, tous les cœurs battants à l'unisson de celui du célébrant.

Elle fut aussi jugement dans le cas du Dr Michel Brunet.

Demande d'emprunt

On demande à emprunter plusieurs milliers de piastres avec offre de bonne garantie.

EDREDON ET FLANELLETTE POUR KIMONOS

- 100 Pièces d'édredon en flanellette pesante pour Kimonos, grand variété de couleurs, valeur du jour, 44 cts., pour 38c.
200 pièces de flanellette à dessins fleuris, pour robes, valeur de 30 cts., pour 25c.

SERVIETTES A BAIN

- 50 Douzaines, la pièce, 15c.
20 Douzaines, la pièce, 25c.
ASSORTIMENT COMPLET, DEPUIS 35c., 40c., 90c.

Serviettes à Toilette

- 50 Douzaines en toile "Union" la pièce 15c.
25 Douzaines en toile, la pièce, 18c.
25 Douzaines en toile, la pièce 25c.

Assortiment complet depuis 35 à 50c.

Jules Gaurin 183, St-Joseph Rep. Semi-Ready

ESSAYEZ LE NOUVEAU TABAC PAPINEAU A FUMER ET A CHIUER 5c. LE GROS PAQUET FABRIQUE A QUEBEC PAR LEMESURIER TOBACCO Co.

Succession JOHN SUTCLIFF LEVIS A VENDRE OU A LOUER 6 logements et 3 magasins—Possession immédiate. L'exécuteur testamentaire serait prêt à louer toute la propriété pour un prix raisonnable, pour 5 ou 10 ans.

LEVIS, BIENVILLE ET LAUZON

UNE REFORME A FAIRE A L'HOTEL DE VILLE

L'effort tenté par M. l'échevin Ernest Roy pour ramener le Conseil à un mode de procéder plus rationnel et plus favorable à la bonne administration de la ville...

Nos édiles vont continuer de tout hâler en une même soirée: séance de comité qui se prolonge jusqu'à 10 ou 11 heures...

On comprend qu'à cette heure avancée de la nuit, la salle du Conseil est déserte.

Les neuf dixièmes des affaires de la ville se brassent en comité général.

Une assemblée du comité des marchands chargée de la conservation du commerce local a été tenue hier soir, à 8 heures.

L'assistance, comme d'habitude n'était pas très nombreuse, mais, cependant, on ne pouvait adresser un très fort reproche à nos marchands...

Les promoteurs du mouvement devront encore beaucoup se dépenser, cependant, car comme tous l'ont fait remarquer, il faudra un montant plus considérable que celui qu'on a en mains pour couvrir des dépenses à faire.

Le président du comité d'aqueduc paraît enclin à revenir au système de cachette qui a régné pendant si longtemps dans l'administration municipale à Lévis.

Pourtant il a bien tort de redouter la scène du Conseil, la pleine lumière et la présence d'un public nombreux.

C'est pourquoi nous croyons qu'il finira bientôt par accepter la proposition de M. Roy auquel, dans son for intérieur, il donne sans doute déjà raison.

APRES 34 ANS D'ABSENCE

Un ancien lévisien, M. Charles Couture, parti de Lévis depuis 34 ans et domicilié depuis plusieurs années au Yukon où il est surintendant des lignes télégraphiques...

IL N'Y A PAS D'INCONVENANCES

Les remarques faites hier, par "L'Action Catholique" et intitulées "Inconvenances" ne s'appliquent pas du tout aux examens...

C'est sérieux. Pensez-y!

HUMECTEUR MAGIQUE Cette petite merveille qui humecte le linge à la perfection sans mouiller les mains, et permet de le repasser immédiatement après, empêche aussi comme désinfecteur, et pour arroser les plantes, etc.

LA MAISON D'AMOUR Division D C Montréal, Qué.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

MANIFESTE DE SIR ROBERT BORDEN

La poursuite de la guerre.—Importants problèmes.—La réforme du service civil.—Questions de transports.—La représentation de la Nouvelle Ecosse dans le cabinet.—On parle de l'hon. M. Fielding. L'organisation libérale à Québec.—Le vote des soldats au front.

Ottawa, 19.—Après consultation avec ses collègues, le Premier Ministre Borden a rendu public le manifeste qui suit, touchant la formation et le personnel du nouveau gouvernement, ainsi que la politique à suivre, en autant qu'on a eu loisir d'en décider.

Le présent gouvernement d'union au gouvernement national a été formé avec le désir de donner représentation à tous les éléments de la population qui appuient les desseins et l'effort du Canada dans cette guerre. Son personnel inclut des hommes représentatifs des deux partis politiques; et on a de plus l'intention de donner aux ouvriers une représentation spéciale, selon le principe déjà suivi en ce qui regarde l'agriculture.

Convaincus de l'urgence nécessaire de mettre de côté toute considération secondaire, d'enfourner tout différend de partis, et de présenter un front uni à cette circonstance exceptionnelle et si importante de notre histoire nationale, les membres du gouvernement se sont rapprochés en devoir de servir l'intérêt national.

Le programme politique qui sera suivi touche surtout à la poursuite de la guerre, et à l'examen comme à la solution de problèmes qui surgiront durant la guerre, ou qui surviendront à la conclusion de la paix. On peut le décrire comme suit:

10. Poursuite vigoureuse de la guerre, maintien de l'effort du Canada par la levée des renforts nécessaires, mise en force immédiate de la Loi du Service Militaire et coopération la plus entière avec les gouvernements du Royaume-Uni et des autres dominions dans toutes les questions relatives à la guerre;

20. Réforme du service civil, en vue d'étendre le principe de la présente loi du service civil au service extérieur, et donc, abolition du patronage, et nominations aux services publics d'après la règle du mérite. La Commission du service civil a déjà été priée de faire rapport au Premier Ministre sur les mesures nécessaires à ce propos. Ces mesures seront sujettes aux règlements existants, lesquels donnent la préférence aux nominations des soldats retour du front qui sont dûment qualifiés;

30. Extension du suffrage aux femmes, avec mesure appropriée pour permettre aux femmes mariées de déterminer leur nationalité et d'obtenir la naturalisation, nonobstant le mariage;

40. Imposition adéquate des profits de guerre et taxation graduelle du revenu, telle que nécessaire par la continuation de la guerre;

50. Politique énergique et progressive d'immigration et de colonisation, accompagnée des mesures appropriées pour favoriser l'établissement sur la terre, pour encourager une production agricole supérieure, et pour aider au développement des ressources agricoles;

60. Arrangement effectifs pour la démobilitation, pour le soin et la réduction des soldats de retour, pour les aider à s'établir sur la terre, et pour fournir des pensions adéquates à ceux qui seront invalides et les personnes qui dépendent de ceux qui seront morts;

70. Développement des facilités de transport; coopération dans la conduite des divers réseaux ferrés, en vue d'assurer un service économique, d'éviter les constructions qui ne sont pas nécessaires, et d'obtenir l'utilisation la plus large et la plus efficace des voies ferrées existantes; encouragement et développement de l'industrie de la construction des navires, et établissement des mêmes principes que plus haut quant au transport par les deux océans et par les Grands Lacs; coopération avec les divers gouvernements provinciaux pour l'amélioration des routes; enquête sur ce qu'il faut espérer du service aéronautique pour des besoins nationaux importants;

80. Réduction des dépenses publiques, prévention du gaspillage, et encouragement à l'économie;

90. Mesures efficaces pour prévenir les profits excessifs, pour empêcher l'accumulation (des vivres), pour prévenir les combinaisons en vue de faire monter les prix, et donc, pour réduire le coût de la vie;

100. Encouragement à la coopération chez ceux qui sont engagés dans la production agricole, en vue de diminuer le coût de la produc-

gruffier de la Couronne en Chancellerie, est à faire ses préparatifs de départ pour l'Angleterre, où il terminera les arrangements nécessaires au vote des soldats qui sont au front ou dans les camps d'entraînement. Il lui faudra se choisir des assistants, faire imprimer des bulletins de vote et voir à une foule d'autres détails.

Une des grandes difficultés à surmonter, c'est le partage des votes des soldats et marins tant au Canada qu'en Europe. Le grand problème est de savoir à quelle division électorale les votes peuvent être applicables. Cette répartition des votes sera faite suivant les lignes suivantes:

10. Si l'électeur peut indiquer le nom d'un district électoral où il a habité au moins quatre mois consécutifs avant son enrôlement, son vote est attribuable à ce district.

20. S'il ne peut nommer un district électoral, mais peut nommer un nom de place quelconque, faisant partie d'un district où il a habité pendant le temps mentionné, son vote est encore applicable à ce district.

30. S'il ne peut spécifier aucun district électoral, ni lieu de résidence pendant le temps indiqué mais peut spécifier avec assez de clarté un district électoral qu'il a déjà habité à une époque quelconque, son vote sera appliqué à ce district.

40. Si pour cause de non résidence au Canada, ou pour toute autre cause, il ne peut désigner ni district, ni place, il peut choisir le district électoral auquel il veut appliquer son vote.

Les soldats revenus, et les autres électeurs de l'armée ou de la marine qui, s'ils étaient en service actif auraient droit de voter aux polls militaires, pourront voter comme les citoyens du Canada, même si leurs noms ne sont pas sur les listes. Ils devront produire leurs certificats de décharge ou autres documents équivalents.

Pour pouvoir bénéficier du vote des soldats, les candidats doivent être reconnus officiellement par les chefs de parti. Les votes des soldats ne portant aucun nom de candidat seront "pour" ou "contre" le gouvernement, et les candidats officiels du gouvernement et ceux de l'opposition seront ceux reconnus par les deux chefs, Sir R.-L. Borden et Sir Wilfrid Laurier. La liste officielle de ces candidats devra être publiée dans la "Gazette Officielle du Canada" dans les cinq jours qui suivront la nomination.

En vue de réaliser efficacement toute cette politique, on a déterminé les moyens suivants:

10. Un nouveau ministère, celui de l'Immigration et de la Colonisation a été établi;

20. Pour la poursuite efficace de la guerre, un comité permanent du Cabinet sera établi;

30. En vue de mettre à l'étude et de réaliser les autres articles du programme susmentionné, un autre comité permanent sera aussi constitué.

Les arrêtés ministériels obligatoires ces comités ont été préparés, et ils qu'il auront été acceptés par Son Excellence le Gouverneur-Général, ils seront livrés à la presse pour publication. Le personnel de chaque comité sera annoncé en un bref délai.

M. Cahan se retire

ANNONCE QU'IL NE SERA PAS CANDIDAT CONTRE L'HON. M. BALLANTYNE.

Montréal, 19, spéciale.—Il y a eu, hier soir, à l'assemblée convoquée par M. C. J. Cahan, C. R. des surprises. La première fut la décision de M. Cahan prise à la dernière minute de ne pas être candidat contre M. Ballantyne, ministre de la marine dans le cabinet unioniste, la seconde, caractère même de l'assemblée, qui a ramené une assemblée d'habitude, M. Gagné, C. R., président des "Win-the-War" dans Québec, a exposé le programme de l'Association et il fut fréquemment interrompu par les assistants. Les discours de M. Cahan fut mixtes et courts. Par moment, il fut impossible d'entendre la voix anti-conscriptionniste par le ton des manifestants. Il n'y a que deux orateurs.

PROCHAINE VISITE DE M. LAURIER.— M. TURGEON ENTREAIT DANS LA POLITIQUE FEDERALE ET SERAIT CANDIDAT DANS BELLECHASSE.

L'entrée de l'hon. M. Turgeon dans la politique fédérale et sa candidature dans le comté de Bellechasse, qu'il a représenté autrefois à la législature sont considérés comme certaines.

On dit dans les milieux politiques que Sir Lecomte Gouin n'ira pas à Ottawa, même si Sir Wilfrid Laurier et ramené au pouvoir, mais qu'il a consenti à laisser au chef libéral à Ottawa les services et le concours des libéraux les plus influents et les plus capables de la politique provinciale. Outre la candidature de l'hon. M. Turgeon dans Bellechasse, on assure que M. Francœur sera candidat lauréat dans Lotbinière, et que M. Aimé Geoffrion, C. R. de Montréal, l'un des accents les plus éminents, sera candidat dans Verchères.

Sir Wilfrid Laurier est attendu à Québec, ces jours-ci, pour organiser la lutte.

Le vote des soldats

COMMENT SE FERA LA REPARTITION DES VOTES DES SOLDATS AU FRONT.

Ottawa, 19.—Le major Purney,

UNE RESOLUTION APPUYANT LE GOUVERNEMENT.

Sydney, N. E., 19.—L'Association des Manufacturiers canadiens, succursale des Provinces Maritimes, vient de terminer la sa convention semi-annuelle, et à la fin de ses délibérations, elle a passé une résolution appuyant le nouveau gouvernement unioniste d'Ottawa.

Les employés de chemins de fer

LE TEXTE DU MESSAGE ADRESSE A SIR ROBERT BORDEN.

Voici le texte du message de loyauté que les employés de chemins de fer, canadiens et américains, réunis à Ottawa, ont envoyé à Sir Robert Borden:

M. Cahan, Sir R. L. Borden, Premier ministre du Dominion du Canada.

L'Association des Comités généraux de l'Est de l'Ontario des Conducteurs de chemins de fer et de la Fraternité des Employés de Trains, composée des présidents généraux de ces organisations de plus de cinquante systèmes de chemins de fer dans le territoire de l'Est, est maintenant en session dans cette ville et tient ses réunions dans la salle temporaire du parlement du Dominion.

Cette association, composée de citoyens américains et canadiens a nommé le président sous-juré de vous assurer de votre qualité de premier ministre de ce grand Dominion de leur loyauté commune, continue et sans réserve aux fins de la guerre de nos pays.

Soyez assuré que nous et ceux que nous représentons, sommes prêts à vous joindre et nous nous joindrons à vous pour faire tous les efforts adéquats et nécessaires et pour vous seconder, vous et ceux qui sont constitués en autorité dans vos pays dans toutes les fins que nous vous proposons dans cette guerre.

Cette association a démontré dans le passé combien il est préférable de servir quand on se propose une chose commune et vous prie respectueusement de vous assurer de la satisfaction très grande que nous avons éprouvée en apprenant il y a quelques jours le commencement de la formation d'un gouvernement unioniste "win-the-war" pour le Dominion du Canada.

Nous nous enorgueillissons de l'union manifestée (d'après les journaux) par votre gouvernement de donner au travail une représentation directe à la table du conseil de votre cabinet "win-the-war" nouvellement formé.

Le sang et l'effort du travail ont été déversés sans mesquerie dans cette guerre commune — la nôtre — la guerre démocratique et ils seront prodigués jusqu'à la fin et la victoire



Une Vente de Jupons

JUPONS en satin dans toutes ces bonnes nuances, brun, noir, vert, violet, bleu royal, gris, mauve, etc.

JUPONS en satin brun, noir, gris, bleu pâle, rosé, vert, saxe bleu marin, violet, noir, rosé et vert

JUPONS en molleton, brun, bleu marine, saxe, vieux-rose, violet, noir, rosé et vert

Jules Gavrin 183 St-Joseph Rep. Semi-Ready

M. G. S. Gibbons, candidat libéral dans London, se sont tous les deux prononcés en faveur de M. Laurier.

En vous assurant de nouveau de votre entier dévouement aux fins que nous proposons dans cette guerre, je demeure respectueusement votre dévoué.

Président de l'Association des Conducteurs Généraux de l'Est de l'Ontario des Conducteurs de chemins de fer et de la Fraternité des Employés de Trains.

L'hon. M. Murray IL REFUSE DE FAIRE CONNAITRE LES RAISONS DE SON REFUS.

Hull, N. E., 19.—Le premier ministre Murray, interrogé hier soir par des journalistes, a confirmé la nouvelle annoncée d'Ottawa qu'il avait refusé d'accepter un portefeuille dans le cabinet unioniste Borden, mais il n'a pas voulu faire connaître les raisons de son refus.

L'hon. M. Fielding IL EST POSSIBLE QU'IL ACCEPTE UN PORTEFEUILLE DANS LE CABINET BORDEN.

Ottawa, 19, spéciale.—Maintenant que M. Murray a définitivement refusé l'offre d'un portefeuille dans le Cabinet Borden, on se demande ce qu'il sera le représentant de la Nouvelle-Ecosse dans la nouvelle administration unioniste. D'après ce qu'on se dit dans certains cercles, il n'est pas impossible que ce soit l'hon. W. S. Fielding.

Cependant plusieurs libéraux importants de la Nouvelle-Ecosse, tels que M. M. D. MacKenzie et G. W. Kyles sont décidément opposés à toute représentation des libéraux dans le cabinet unioniste, et la faction qu'ils représentent dit ouvertement que si M. Maclean entre dans le cabinet Borden il ne peut pas être candidat des libéraux à Halifax.

Le député de Lambton Ouest, Ont., M. Pardoe va appuyer le gouvernement, et le nouveau ministre des Travaux publics l'hon. M. Carvell accepte d'aller parler pour lui.

Quand un représentant ouvrier du cabinet, ce sera dit-on, le Sénateur Richardson ou M. O'Donohue, avocat, et représentant des ouvriers de Toronto.

M. LAURIER DANS ONTARIO. Toronto, 19.—Une dépêche de London au "Mail and Empire" (conservateur) dit: Les libéraux de London ont été informés que le caucus des candidats libéraux de l'Ontario occidental et des organisateurs du parti avaient décidé d'assister le chef libéral, Sir Wilfrid Laurier, aux élections de London, lundi prochain. M. J. M. Ross, candidat dans East Middlesex, et

NOUVEAUX SUCCES ALLEMANDS DANS LA BALTIQUE

La flotte russe embouteillée dans Moon Sound.—L'île de la Lune est prise par les Allemands.—Nouvelle mutinerie dans la flotte allemande.—Dissentiment entre les marins allemands et autrichiens de l'Adriatique.—Attaques boches repoussées en France.—40 divisions vont renforcer le front autrichien en Italie.—Vive artillerie sur tous les fronts

Petrograd, 19.—Une partie de la flotte russe de la Baltique comprenant environ 30 navires, est embouteillée dans Moon Sound. Des vaisseaux allemands lui bouchent le passage, au nord pour aller dans le golfe de Finlande et au sud pour aller dans le golfe de Riga.

Les Russes, bien que l'ennemi soit supérieur en nombre, ont engagé la bataille dans le but de chasser la flotte allemande de cet endroit. La flotte ennemie s'est tenue en dehors de la portée des canons russes. Toutefois l'artillerie allemande a coulé un navire russe, le Slava, et a endommagé plusieurs autres vaisseaux, tellement que la flotte russe a dû se retirer dans Moon Sound, entre l'île d'Osael et la côte de l'Esthonie.

Vueant leur avantage les Allemands, d'après le dernier communiqué allemand, commencent une vive offensive contre l'île de la Lune, bombardant avec une grande violence les batteries établies sur les bords de cette île. Ces batteries ont vite été forcées de cesser leur feu.

Plusieurs batteries, sur la côte, ont été mises hors de service. L'île de la Lune a aussi été prise par les Allemands et les troupes russes qui la défendaient se sont retirées dans Moon Sound.

Alors les Allemands ont lancé leurs navires de guerre dans la partie est de la baie de Kasnar, au nord de Moon Sound, fermant ainsi la route aux navires russes tandis qu'une autre flottille allemande allait s'installer au sud, dans le golfe de Riga.

Les Allemands ont déjà commencé à attaquer la flotte russe ainsi embouteillée dans Moon Sound, mais les canons russes l'ont forcée à reculer.

Parmi la flotte allemande qui attaque la flotte russe, se trouvent deux dreadnoughts du type Grosser Kurfuerst, lançant 25.000 tonnes de feu, les plus gros navires de la flotte russe jaugeaient 13516 tonnes.

Le plus grande partie de l'équipage du Slava a été sauvée par les torpilleurs russes.

MUTINERIE ALLEMANDE ET AUTRICHIENNE.— Londres, 19.—En même temps que nous apprenons les avantages de la flotte allemande contre la flotte russe, nous apprenons aussi qu'une nouvelle défection vient de se produire dans la flotte boche. Une mutinerie s'est aussi produite dans la flotte autrichienne de l'Adriatique. Les marins allemands et Autrichiens, dans l'Adriatique, comment à se regarder d'un mauvais oeil.

La mutinerie des marins autrichiens de l'Adriatique a été causée par les mauvais traitements que les officiers font subir à leurs hommes et à cause de la mauvaise nourriture qu'on leur sert.

Le dissentiment entre les Allemands et les Autrichiens, à Pola, provient d'une bataille où des hommes des deux partis ont été tués. Le trouble était dû à la mauvaise conduite des marins allemands, attachés à la flottille sous-marine. Il a été nécessaire pour prévenir des troubles plus sérieux de séparer les Autrichiens et les Allemands. Ceux-ci ont maintenant leur base un peu plus au sud.

Les Boches repoussés en France. LES BOCHES SONT REPOUSSES A VERDUN ET SUR L'AINES.—OPERATIONS AERIENNES.— Paris, 19.—Les troupes françaises, dans la partie sud ont repoussé de fortes attaques boches, dans le secteur de Verdun, près de Bezonvaux et aussi sur le front de l'Aisne, sur le plateau de Vauclerc.

Au cours de la journée de mercredi il y a eu plusieurs engagements aériens entre les Français et les Teutons. Onze machines ennemies ont été détruites par les aviateurs français. Au cours de cette semaine 36 avions boches ont été détruits.

Sur les autres fronts il n'y a eu que des opérations d'artillerie et des reconnaissances.

La paix et le Vatican. LORD ROBERT CECIL NIE L'EXISTENCE D'UNE CORRESPONDANCE AVEC ROME A CE SUJET. Londres, 19.—En réponse à une question posée à la Chambre des Communes au sujet de la paix et de l'intention du gouvernement sur la réponse à donner au Saint-Père, le ministre du Blocus, Lord Robert Cecil a déclaré qu'il n'y avait pas eu de négociations avec Rome ou avec quelque autre organisation religieuse sur cette question. Il n'a pas été officiellement annoncé que la Grande-Bretagne ait adopté comme réponse officielle, celle envoyée par les Etats-Unis.

De grandes fêtes à Central Falls, R. I. Montréal, 19.—Mgr l'Archevêque est parti hier soir, pour Central Falls R. I., où sont commencées les fêtes du 25ème anniversaire de l'arrivée des Révérendes Soeurs Sainte-Anne dans cette ville. Ces fêtes vont durer jusqu'à dimanche et on s'attend à ce qu'un grand nombre d'anciennes sœurs viendront et assister, M. l'abbé Bourgeois, curé d'Arctic Centre, R. I., prononcera le sermon de circonstance à la cérémonie de dimanche.

LA GRANDE VENTE DE PAQUET COMMENCE LUNDI ATTENDEZ-LA

“VENTE REDUCTION DE PRIX”

La température inclemente que nous avons eue durant notre dernière vente a été cause qu'un grand nombre de nos clients n'ont pu en profiter. Nous avons donc pris nos dispositions pour encore une semaine de **PRIX REDUITS**, commençant Lundi prochain, le 22 Octobre.

Les marchandises que nous pouvons recommander, et que vous pouvez acheter en toute confiance deviennent de plus en plus rares, et ce n'est qu'à cause des immenses ressources et du capital pour ainsi dire illimité dont dispose ce grand magasin qu'il nous est possible de vous offrir

UNE SEMAINE DE VENTES A PRIX SPECIAUX

Durant toute la semaine prochaine nous allons couper nos profits et nous imposer certains sacrifices afin d'étendre nos relations commerciales et faire notre part pour aider tous nos clients à réduire le coût élevé de la vie.

Bons marchés dans tous les Rayons de notre Magasin.

Pour détails complets lisez les journaux de demain soir

**LA COMPAGNIE
PAQUET
LIMITEE.**

Division du Détail

157-173, Rue St-Joseph

La Grande Vente de Paquet Commence lundi ATTENDEZ-LA

COURRIERS DE LA PROVINCE

STS-ANGES DE CASCAPEDIAC

M. J. F. GUITÉ
 SS. Anges de Cascapédiac, 16. — Nous avons appris avec peine la mort subite de M. Jean F. Guité, marchand de Maria. A tous les parents et surtout à M. Ernest Guité, son fils, marchand en notre paroisse, nous offrons nos franches sympathies. O bon Jésus, donnez-lui le repos éternel!

JOURNAUX

Deux journaux de Montréal ont récemment insulté le Pape. Qui voudra continuer à recevoir ces polissonnes?

MORTE

M. et Mme M. Sarole ont eu la douleur profonde de perdre leur chère petite Evangeline; nous leur offrons nos sincères sympathies.

BAPTÊME

Maria Christine Irma Boissonneault enfant de Georges Boissonneault et de Léonide Cyr. Parrain et marraine, M. et Mme Alphons Boissonneault.

DIET

Celui qui oublie que Dieu le voit celui qui ne pas les yeux sur Dieu ne peut rien pour son salut et l'édification du prochain, il est comme la lune sans clarté et sans force quand il y a éclipse entre elle et le soleil.

M. EGY

M. l'abbé Clément Roy, ancien deservant de cette paroisse, était au presbytère le 25 septembre.

BENONI

M. Benoni Dechenes a quitté le presbytère le 6. Il est maintenant au service de M. P. X. LeBlanc.

PRESBYTÈRE

Le serviteur du presbytère est Clavis Querry, fils de Joseph.

MALADE

A M. Joseph Querry assez sérieusement malade nous souhaitons un sur et vit rétablissement.

INSPECTEUR

Notre aimable nouvel inspecteur M. Beaudet était ici le 9.

PAIAGES

On les change à \$2.25 le baril.

POULES

Donnez leur un poulailler exposé au soleil des côtés sud et ouest; il faut absolument en chasser l'humidité; bien aérer par un bon ventilateur ou des cadres en coton; il faut 4 pieds carrés par poule; donnez 3 pieds de perchoir pour 5 poules; laissez un pied entre les perchoir; mettez un nid pour 4 poules saupoudrez parfois du soufre dans les nids mettez un bain, une boîte basse remplie de sable fin et de cendre avec un peu de soufre, net troyez souvent le poulailler; qu'on y puisse entrer, sans se salir. Faites vous à présent une bonne provision de gravier.

ST-DOMINIQUE

GRATIFICATIONS

St-Dominique, Bagot, 16. — Mmes Anna Chagnon et Berthe Chagnon, institutrices de St-Dominique, viennent de recevoir par l'entremise de M. F.-J. Normand, I. E., chacune la jolie somme de \$200.00 pour succès dans l'enseignement. Ce sont trois institutrices de l'École Normale de St-Hyacinthe, et c'est leur première année d'enseignement.

ST-METHODE

IN MEMORIAM

St-Méthode d'Asrock, 16. — Assise près de ma fenêtre ouverte par un soir d'automne je contemplais l'azur d'un beau ciel sans nuages. Tout dans la nature semblait se recueillir et faire monter vers le ciel un hymne au Souverain Maître. Le vent ne soufflait plus à travers les branches touffues des vieux arbres qui laissaient tomber çà et là quelques feuilles sèches. Le rossignol était sans voix. Seule la vieille cloche dans son clocher gothique s'ébranlait en laissant vibrer dans l'air des sons graves, tristes qui s'arrêtaient dans un sanglot. Pourquoi cette cloche qui hier faisait entendre au loin ses notes joyeuses, a-t-elle pris aujourd'hui cette voix plaintive qui nous fait fremir?

Ah! je le comprends! C'est pour mieux annoncer aux chrétiens qu'une âme quittant ce séjour terrestre s'est envolée vers l'Auteur de tout bien.



Le Rév. R. Bruce Taylor, de l'église presbytérienne St. Paul de Montréal, qui devient membre et peut-être président de l'Université Queen de Toronto.

Cette âme c'est celle de notre chère Léda, morte à douze ans, à cet âge où tout dans la vie semble nous sourire. Pendant sa longue maladie incurable, elle a fait preuve d'une patience et d'une résignation admirables. Comme une bonne chrétienne elle a vu venir la mort sans frayeur, sans crainte. Quelle douleur, quels regrets pour sa famille et ses parents. Mais consolations, une place l'attendait au ciel car Dieu, qui aime les belles vertus, ne laisse jamais récompenser l'âme d'un enfant.

ST-HUBERT

BELLE EXPOSITION

St. Hubert, L'Islet, 16. — Le 29 septembre nous avons le plaisir d'assister à une bien faite exposition; l'unique du genre dans le comté L'Islet et cette exposition se tenait au couvent de Saint. Aubert chez les Religieuses de la congrégation Notre Dame.

Les succès de l'an dernier faisaient prévoir les progrès futurs et nous n'avons pas été trompés. De plus cette année le jardin scolaire avait sa belle part.

Un programme préparé avec soin nous faisait voir les exhibits classés tout comme dans nos grandes expositions. Nous l'insérons ici pour montrer la somme de travail accompli exclusivement par les élèves du Couvent. Les exhibits méritent une mention spéciale non par la quantité mais par la qualité. La pyramide de fleurs était toute belle à voir. Les travaux manuels: vêtements taillés et confectionnés par les plus petites même. Les tricots les magnifiques broderie jusqu'au raccommodage et au rapiéçage qui avalent des places d'honneur. L'art culinaire nous ménageait d'agréables surprises dans les appétissants plats de légumes apprêtés avec tant de goût. La table des desserts offrait le plus beau coup d'oeil. Le joli étalage des conserves, confitures comme tous les autres exhibits nous fourniraient une matière abondante à une longue description.

Les élèves du Couvent de Saint Aubert méritent nos plus chaudes félicitations. Nul doute qu'elles sauront comme par le passé bénéficier des grands avantages qu'elles ont.

Toutes les élèves ont eu des prix soit dans l'une ou dans l'autre section les plus méritantes sont: Mmes Elzire Blais, Eug. Fortin, Maria Caron, Maria Gaudrault, Léonie Morin etc. etc. La liste complète des prix doit être publiée dans le journal d'agriculture. Ce qui nous fait plaisir d'inscrire ici ce sont les onnes des personnes charitables qui ont montré leur satisfaction en donnant des prix ce sont: M. le curé Richard de Saint Aubert, M. le Dr. Paquet, député, un am. du Couvent, MM. A. Blais, J. St. Pierre, Chris. St. Pierre, A. Robichaud, A. Cloutier, E. Boucher, M. Lavallée, E. Blais, L. Morin, Mme Lavallée et Melles Blais.

Les prix pour l'horticulture et l'agriculture ont été généreusement fournis par le Département de l'agriculture aidé de la commission scolaire de Saint Aubert, grâce à l'initiative de M. Roger Gagnon, notre agronome.

Nous avions comme juges Melles Maria et Antonia Blais, M. R. Gagnon, J. A. Paquet qui ont su rendre justice aux plus méritantes.

Presque tous les paroissiens de Saint-Aubert se sont fait un devoir de visiter l'exposition ainsi que beaucoup d'étrangers des paroisses environnantes. Vers 2 heures de l'après-midi nous avons l'honneur de voir M. le Chanoine Chs. Richard curé de St. Romuald M. le curé de St. Eugène et M. le curé J. Richard qui venaient applaudir à nos succès. Après une leçon d'abatage donnée dans la cour du Couvent par M. J. A. Paquet sous-agronome, nous é-

tions conviés à des conférences aussi instructives qu'intéressantes. Nous avons eu l'avantage d'entendre le savant abbé Lavasseur professeur à l'école d'agriculture de Ste Anne de la Pointe, puis notre dévoué M. le curé de Saint Aubert ancien directeur de la même école, M. R. Gagnon M. le Dr. Paquet notre député fédéral. Tous nous ont intéressés et encouragés à continuer dans la voie de progrès où nous sommes entrés.

En somme nous avons eu une journée idéale sous tout rapport. Il nous est agréable de constater que tout ce travail accompli n'a pas empêché de remporter de beau succès dans l'obtention des brevets d'institutrices. Ainsi l'enseignement ménager par le développement varié qu'il apporte, rend plus aptes à profiter de l'instruction et de l'éducation reçues dans nos couvents.

Toute notre reconnaissance à nos dévoués Religieuses et à ceux qui leur prêtent leur généreux concours.

PROGRAMME

- LEGUMES**— Section I.
- Pour la plus belle collection de légumes d'au moins 10 espèces (légumes de table.)
 Prix: \$40. 0. 30. 20.
- Section II
1. Blé d'Inde, 6 épis 0.25 .20 .15 10.
 2. Betteraves de table, 3
 3. Carottes Chantenois, 1 doz .25 20 15 .10.
 4. Celeris, 3 pieds .25 .20 .15 10.
 5. Choux (toutes variétés), 5 pds. 25 .20 15 .10
 6. Choux de Slam, 3 pds. 25 .20 15 .10
 7. Choux fleurs 5 pds. 25 .20 15 .10
 8. Citrouille, 1 pd. .25 20 15 .10
 9. Concombres, 6 pds. 25 .20 15 .10
 10. Courges, 2 pds. 25 .20 15 .10
 11. Pour le panier de "fines herbes" 25 20 15 10
 12. Pour une chopine de haricots. 25 20 15 10
 13. Oignons, 12 25 20 15 10
 14. Pour une chopine de pois variés. 25 20 15 10
 15. Poireaux 6 25 20 15 10
 16. Tomates, 12 25 20 15 10

FLEURS

1. Le meilleur bouquet de fleurs d'au moins 12 variétés 0.20 .20 15
2. Pour la plus belle plante de fenêtre 0.20 .15

VOLAILLES

1. Le meilleur lot de poulets élevés d'une couvée d'oeufs 0.50 .40 30 .25
2. La meilleure cage de 5 oiseaux. 40 30 20
3. Pour le meilleur trio d'oiseaux. 30 20 15
4. Les meilleurs coquets à l'exposition. 30 20 15
5. Les meilleures poulottes. 30 20 15

TRAVAUX MANUELS

1. Coupe et confection de vêtements et de sous vêtements 0.40 .30 20 10
2. Travaux à l'aiguille ou à la machine à coudre. 40 30 20 10
3. Tricots à la broche et au crochet. 40 30 20 10
4. Broderie de toute espèce. 40 30 20 10
5. Rapiéçage, raccommodage des vêtements et ravaudage des bas. 40 30 20 10
6. La meilleure collection de travaux de jeune fille. 40 30 20 10

ART CULINAIRE

1. Différents types de cuisson de légumes. 30 20 15
2. Différents modes de préparation des oeufs. 30 20 15
3. Variétés de roux et de sauces. 30 20 15
4. Pâtisseries et desserts peu coûteux. 30 20 15
5. Conserves et confitures. 30 20 15
6. Les meilleurs pains domestiques. 30 20 15

MARIAGE

Nous annonçons le chic mariage de Melle Antonia Blais à M. Nicole de St. Pierre. Nos meilleurs vœux de bonheur.

F. du Rocher.

ST-ANTOINE

GRATIFICATION

St. Antoine du Gros-Morne, Gaspé, 16. — Mlle Clotilde Mimeault, institutrice de notre paroisse vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de l'inspecteur A. Bouchard, la somme de \$20 pour ses succès dans l'enseignement. C'est la quatrième fois que Mlle Mimeault reçoit cette prime. Nos félicitations.

Loi du Service Militaire, 1917
 Avis de l'Honorable C. J. Doherty, Ministre de la Justice

Devriez-vous Etre Exempté ?

Toute facilité est donnée à qui peut raisonnablement demander à être exempté de service en vertu de la loi militaire. Le cas de chacun sera considéré par un Conseil Civil, siégeant dans la localité, et sera l'objet de telle décision que demandera le bien public.

La pensée ayant inspiré la loi du Service Militaire est celle d'appeler, tout d'abord, ceux seulement dont l'abandon de leurs occupations civiles, occasionnera la moindre perturbation dans la vie économique et sociale du pays. Cent mille recrues—pas davantage—sont à lever de par cette loi.

Cas d'exemption

Plus de 1,250 tribunaux civils ont été organisés dans l'ensemble du pays sous la désignation de Conseils d'Exemption. Ces Conseils sont composés de 2 membres, l'un nommé par le juge de comté et l'autre par un Comité mixte du Parlement. Il est donc évident que ces tribunaux n'ont rien de militaire et qu'ils sont indépendants. Leurs membres, connaissant intimement les conditions du lieu où ils siègent, pourront examiner chaque cas particulier avec une attention sympathique.

L'intérêt National dictera les exemptions

Il sera tenu compte des demandes d'exemption reçues d'hommes occupés, soit dans la fabrication de fournitures nécessaires pour la poursuite de la guerre, soit dans les opérations agricoles, et dont l'enrôlement entraînerait un préjudice sérieux. Ce n'est pas à dire que tous les postulants seront exemptés, mais au moins leurs requêtes seront-elles examinées avec bienveillance. L'intérêt national doit dominer.

Soyez prompt

A tout ceux qui, étant inclus dans la première classe, croient devoir être exemptés, il est vivement conseillé de formuler promptement leur demande à cet effet. Mais, tout d'abord, présentez-vous devant un Conseil Médical et assurez-vous s'il y a lieu d'aller plus loin. Vous n'avez l'obligation immédiate de servir que si l'examen médical vous place dans la Classe A.

Emis par
Le Conseil du Service Militaire.
 236F

Examen médical et exemptions

PLUS DE 2000 ONT ETE EXAMINES A QUEBEC.— PARTOUT LES DEMANDES D'EXEMPTIONS SONT NOMBREUSES.

Dans Québec jusqu'à midi avant hier, 1,144 hommes ont été admis à passer l'examen médical. Plus de 397 ont été classifiés dans la catégorie "A".

Dans le district, jusqu'à présent, les bureaux ont examiné un total de 2,000 jeunes gens.

- Chicoutimi—110 examinés, 65 acceptés.
- Valley-Jonction (Beauce) —38 examinés; 18 acceptés.
- Rimouki—191 examinés; 40 acceptés.
- Ste Anne de la Pérade — 41 examinés; 21 acceptés.
- Rivière du Loup—98 examinés; 21 acceptés.
- Rivière du Loup—98 examinés 45 acceptés.
- Lévis—160 examinés; 65 acceptés.
- Montmagny—107 examinés; 53 acceptés.
- Matane—38 examinés; 17 acceptés.

L'enregistrement est très lent et les préposés au travail refusent tout renseignement.

A VALLEYFIELD

Valleyfield, 16. — Depuis l'ouverture du bureau médical pour l'examen des conscrits à Valleyfield, lundi dernier il s'est présenté 159 jeunes hommes. Sur ce nombre, 54 ont été mis dans la classe "A"; 31 dans la classe "B"; 28 dans la classe "C"; 9, dans la classe "D"; 17 dans la classe "E". Les médecins ne peuvent suffire à leur tâche tant les jeunes gens se présentent en grand nombre. Les médecins-examineurs sont les capitaines Marion et Venne, et le lieutenant Kaufmann.

A OTTAWA ON SE VEUT PAS SE FAIRE TUEUR.

Ottawa, 16. — Les médecins examinateurs continuent à être débordés par l'affluence des conscrits. Il n'en est pas de même du bureau d'enregistrement établi à l'Hotel des Postes, les jeunes gens ne s'y présentent qu'avec une prudente lenteur, ce qui fait dire au "Journal" de ce matin que la jeunesse d'Ottawa ne veut pas s'en aller à la guerre.

Durant la journée d'avant-hier, 105 conscrits se sont présentés, dont cinq seulement pour le service. Les cent autres ont signé une demande d'exemption. Déjà, cependant, le général Wilson n'est pas à bout de ses demandes d'appointements.

Hier 17 hommes se sont présentés par le service militaire et "407" ont fait une demande d'exemption. A Ottawa, comme ailleurs, on se voit bien, on n'est pas bien ardent pour aller se faire tuer.

Guêtres pour Dames et Messieurs

GUETRES en duck feutre et drap 10 et 12 boutons couleurs: blanc, gris et noir, pour dames, \$1.50

GUETRES en drap et en feutre, longueur, 10 et 12 boutons, couleurs: blanc, gris, "beaver" et noir, pour dames, \$2.00

GUETRES en feutre de haute qualité, longueur 10 boutons; couleurs: "Beaver" champagne, gris, argent, taupe, blanc, ma's et noir pour dames, \$2.50

GUETRES en drap fin, longueur, 10 boutons, couleurs: champagne, "beaver" argent, taupe, blanc et noir pour dames, \$3.50

GUETRES pour messieurs, l'article le plus en vogue, couleurs "beaver" gris, champagne, et noir, deux prix seulement. \$1.25 ET \$1.50

Jules Gaurin
 183, St-Joseph
 Représ. SEMI-READY

M. J. O'Brien de Renton, Ont., le millinaire de Cobalt. S'est intéressé à la fabrication des munitions.

Cartes d'Affaires

La Caisse d'Economie

de Notre-Dame de Québec
QUEBEC

Garantie de tout repos
pour les DEPOSITANTS à cause
de sa charte exceptionnelle

AVOCATS

6106. BELLEY & SEVIGNY
AVOCATS
126, rue St-Pierre, Québec.
L.-G. Belley
Hon. Albert Sévigny, C. R.
Ministre du Revenu de l'Intérieur.

COMPTABLES

J.-S. MATTE J.-B. MATTE
Matte & Matte
COMPTABLES
Vé. factations de livres — Inventaires — Fidélités — Administration — Liquidation de faillite — Collection.
16, 2875, 88 rue St-Pierre.
— QUEBEC —

APOLINAIRE CORRIVEAU, C. R.
AVOCAT
68 rue St-Pierre, Québec.
Bureau du soir: 622 rue St-Vallier, St-Sauveur.
M. Corriveau suit aussi les Cours des détroits de Rimouski, Montmagny et Beauca.

ARCHITECTES

THOMAS RAYMOND
ARCHITECTE-EVALUATEUR
43 RUE CARON, QUEBEC.
Téléphone 3448.

TELEPHONE

EUGENE L'HEUREUX, C. R., LL. L.
AVOCAT
Immeuble "METROPOLITAN",
20, rue St-Jean, Québec
BUREAU: Tous les Jours.
Le soir, tous les Jours, mercredi et vendredi, 7 heures 1-2.

JOS.-P. OUELLET
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Diplôme: "A. A. P. Q."
Président de l'"I. R. A. C."
28 RUE STE-FAMILLE, QUEBEC.

MEDECINS

Dr. A.-E. BEDARD
Ancien élève des hôpitaux de Paris. Spécialités: NEZ, GORGE, OREILLES, POUMONS (Tuberculose). Consultations: De 10 à 12 heures le soir, et de 2 à 5 p. m. Bureau: 28 rue St-Joseph. Téléphone: 5087. Bureau du soir, de 7 à 8 heures, 1039, rue St-Vallier. Téléphone: 2017.

ENTREPRENEURS

Edouard Paquet & Cie Enr.
Entrepreneurs-généralistes et manufacturiers
Téléphones
Bureau 990, J. près 6 h. 3222
16 RUE COUILLARD QUEBEC

Dr. J.-ALBERT JINCHEREAU
Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne. Spécialités: MALADIES DES YEUX, DU NEZ, DE LA GORGE et des OREILLES. Consultations: de 10 à 12 heures le soir, et de 2 à 5 p. m. 41 RUE DE L'EGLISE, Téléphone: 3901. Angle Desfossez, Québec.

PROFESSEURS

J.-C. MARCOUX
PROFESSEUR DE MUSIQUE
51 rue St-François
Attention spéciale aux commandes reçues par la maille

Dr. LORENZO-J. MONTEVILLI
Ex-Assistent des Hôpitaux de Paris, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris. Spécialités: Maladies des yeux, du nez, de la gorge et des oreilles. Heures de consultations: 10 heures à 12 heures p. m., et 7 à 8 heures le soir. 18, rue St-Louis, Québec. Téléphone: 1539.

NOTAIRES

ARGENT A PRETER
Jules Lavigne L.L.L.
NOTAIRE
721 rue ST-PIERRE, QUEBEC
TEL. BUREAU 641. RES. 1041

Docteur Charles Vézina
EX-ÉLÈVE DES HÔPITAUX DE PARIS
Chirurgie générale
Spécialités: Maladies des femmes, maladies des organes génito-urinaires. Consultations: de 2 à 4 heures p. m., et de 7 à 8 heures le soir. 511 rue Saint-Jean, Québec. Tél. 5870.

ARGENT A PRETER
Victor Mathieu
Notaire
Edifice Classed Economie
St-Roch, Tel. 3337

Dr. Adjutor Jinchereau
Chirurgien-Dentiste
228 rue des Forges, angle de St-Félix
Heures de consultations: de 9 à 12 h. p. m., et de 2 à 5 h. p. m. — 7 à 8 h. le soir.
Téléphone 4136

TEMOIGNAGES

En voici un qui résume tous les autres: "Vous avez raison. Un spécialiste sûr et infatigable pour les cas de mauvaise digestion et pour ceux de constipation telles sont vos

Note bibliographique

La Colonisation du Canada sous la domination Française, par l'abbé Ivanhoe Caron.

Etude documentaire sur l'établissement des premiers colons et de développement de la colonisation sur les rives du St-Laurent de 1608 à 1760.

En vente à la Librairie Gagnon, à Québec, à la Librairie Beauchemin, Montréal et chez l'auteur, No. 164 rue La Tourelle, à Québec

Prix: — broché, \$0.50, relié, \$2.25

Expédié, par poste, broché, \$0.55, relié, \$0.65.

Pillules A.B.C.

Lors d'un malaise après un repas, j'en prends une et j'évite ainsi les indigestions auxquelles les jetais sujet. Outre cela, la constipation ne résiste pas à leur effet. Cent pillules pour 25 sous me durent quatre ou cinq mois, et j'en retire des bénéfices inappréciables.

Pharmacie Joseph Masson
608 rue St-Vallier, QUEBEC

Un nouvel usage pour le cobalt

CETTE DECOUVERTE EST D'UN GRAND INTERET POUR LE CANADA, QUI PRODUIT PRESQUE TOUT LE COBALT EMPLOYE.

On s'intéresse universellement à la découverte d'un acier-outils; il faut, dit-on, par sa durabilité et sa résistance, l'acier à — vite vitesse; et le tungstène, que l'on obtient toujours directement, n'en est pas un alliage. Le "Cobalt-crom", nom que porte le nouvel acier, est fabriqué en ajoutant du cobalt à l'acier chrome-carbone. Les expériences, faites avec le nouvel alliage, dans plusieurs travaux importants, ont démontré qu'il est particulièrement adaptable à la fabrication de perçoirs mécaniques, vrilles, alésoirs, tarauds, polissoirs, bronzes à canons, baltes, tampons et découpoirs à grande résistance, tours à pointes, valves d'aéroplanes et d'automobiles, poinçons de toutes descriptions et instruments qui doivent résister au frottement.

L'Allemagne et la Nouvelle-Calédonie fournissent autrefois le mode de cobalt; mais depuis la découverte des minerais argentifères de cobalt à Cobalt, Ontario, cette province en a approvisionné les marchés du monde. Les minerais et les concentrés de cette région renferment de 4 à 10 pour cent de cobalt, 2 à 8 pour cent de nickel, 5 à 40 pour cent d'arsenic, et de 20 à 300 onces d'argent par tonne. Pendant les premiers jours de l'exploitation minière en ce pays, on exportait beaucoup de minerais aux Etats-Unis, où ils étaient fondus pour en retirer seulement leur contenu d'or. Depuis quelques années, l'industrie de la fusion a rapidement progressé dans l'Ontario; elle réunit maintenant sous forme de produits affinés, tout le contenu précieux du minerai: argent, arsenic, nickel et cobalt. Ce dernier se vend généralement sous forme de métaux et de sels.

L'extraction des produits du cobalt est grandement contrôlée par la demande des marchés, car la puissance de production est considérable. On fait surtout usage du cobalt pour ses propriétés colorantes; mais depuis quelques années on en a découvert de nouveaux emplois. Il est supérieur au nickel pour l'argenterie galvanique; on l'emploie surtout à la fabrication d'outils en acier à grande résistance. Le stellite, un alliage de cobalt, chrome et tungstène, a montré qu'il était supérieur à l'acier à haute vitesse, et l'on déclare qu'il permettra d'acier le perçage au tour de 20 à 30 pour cent, de réduire le temps de l'affilage des outils, et d'augmenter la puissance de production des aciers.

L'accroissement de l'importance et de l'usage de ce métal, dont le Canada détient maintenant pour ainsi dire le monopole, fait ressortir une fois de plus la valeur de nos ressources minières pour le Canada et l'Empire.

W. J. D. (Conservation.)

L'administration de Montréal

CE QUE DEMANDE LA CHAMBRE DE MONTREAL — UN CONSEIL COMPOSE DU MAIRE ET DE 25 ECHEVINS.

Montréal, 18, spéciale. — La Chambre de commerce pour l'amélioration de l'administration municipale de la métropole. Un seul corps composé de un maire et de vingt-cinq échevins, dont cinq, élus par les propriétaires, feront partie d'une commission exécutive dite des finances. Ces derniers auront droit de voter au conseil.

Il y aurait quatre autres commissions consultatives: législation, travaux publics, sécurité publique et hygiène.

La ville serait divisée en vingt quartiers.

La ville serait divisée en vingt quartiers.

Elle renonce à la victoire

ALLEMAGNE — SONNERAIT AU MOYEN DE CONCLURE LA PAIX EN FAISANT DE NOUVELLES CONCESSIONS.

Washington, 18, spéciale. — Une nouvelle parvenue ici par des agents américains en Europe, nous apprend que dans les milieux diplomatiques, l'Allemagne a renoncé à la victoire et qu'elle envisage maintenant le moyen de conclure la paix, en faisant de nouvelles concessions, ce qui arrivera à la fin de l'an prochain.

Quand les Reins Font Défaut

LES POISONS RESTENT DANS LE SANG CE QUI CAUSE DES DOULEURS — APPRENEZ LE PLUS SUR MOYEN DE REGLER LES ROGNOIS.

Brockville, Ont., 19 Oct. — Si vous avez des maux de tête, des douleurs dans le dos et des douleurs de rhumatisme, vous avez raison d'appréhender les reins. La douleur est causée par des poisons dans le sang, et les poisons ne restent dans le sang que lorsque les rognons sont défectueux et refusent de faire leur ouvrage.

Cette dame de Brockville a fait connaître son cas parce qu'elle croit qu'un grand nombre de personnes souffrent comme elle a souffert elle-même sans en connaître la cause ou le remède.

Mme Frank Noyes, 9 rue Stuart, Brockville, Ont., écrit: "Durant des années je fus affligée de douleurs aux reins. Je devins très nerveuse, je me travaissais facilement, j'avais des maux de tête fréquents et des névralgies spécialement dans le dos. Je digérais mal, j'avais une faible circulation du sang et souvent des faiblesses. Je commençai à prendre des Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, et après en avoir pris deux boîtes, je me sentis grandement soulagée. Je continuai le traitement, cependant, jusqu'à ce que je fusse complètement guérie. J'ai pris en tout, environ dix boîtes et n'ai jamais été incommodée depuis. Je recommande fortement les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, et je crois aussi que ses Emplâtres et son Onguent ne peuvent être égalés."

"Voici une autre lettre qui démontre comment les douleurs rhumatismales disparaissent quand l'action des rognons est activée par les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie."

M. John May, Walkerton, Ont., écrit: "Je souffrais de rhumatisme dans les jambes et le boîtais tellement que je n'étais plus capable de marcher. On me recommanda les Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, et je commençai à en prendre. Après en avoir fait usage durant quelque temps, je constatai avec joie que mon rhumatisme m'avait quitté, et aujourd'hui je suis sain comme une cloche, capable de marcher et d'aller à mes affaires. Je fais usage des remèdes du Dr Chase depuis quarante ans, et ne puis dire trop de bien de leurs bonnes qualités."

Pilules du Dr Chase pour les Reins et le Foie, chez tous les pharmaciens ou Edmansons, Bates & Co., Limited, Toronto. Ne vous laissez pas imposer d'imitations, car vous serez simplement déçu.

Mort de M. C.-E. Chabot

Ottawa, 18, spéciale. — Le major Dr J. L. Chabot, député d'Ottawa, à la Chambre des Communes, vient d'être informé de la mort de son frère, M. Charles E. Chabot, qui est décédé à El Paso Texas, à l'âge de 92 ans.

Les exemptions à Montréal

SUR 1000 JEUNES GENS ENREGISTRÉS 800 DEMANDENT L'EXEMPTION.

Les contrôleurs ont décidé, hier après-midi, de demander aux autorités l'exemption complète des pompiers et des constables.

Le Dr McTaggart a déclaré que les examens médicaux étaient faits très scrupuleusement en dépit des critiques que l'on fait dans certains milieux.

Les 624 jeunes gens examinés hier ont été repartis comme suit: Classe A, 234; Classe B, 83; Classe C, 128; Classe E, 127.

L'enlèvement de la neige

M. Eugène Trudel, entrepreneur pour l'enlèvement de la neige, a demandé, hier soir, au comité des Chemins, de permettre aux particuliers de jeter la neige dans les bouches des conduits d'égout de la ville. L'échevin Thériault a proposé d'accorder à cette demande, mais le comité a rejeté la proposition.

VENTE A L'ENCAN

Dame Marie-Anne Côté, M.-S. GAZELLE & Cie. Marchands Québec, Incorp. Iscavable.

Avant est par le présent donné que le lot qui permettrait de vendre ou d'acquiescer, dans la Province de Québec, des poches de papier, pesant (50) Quatre-vingt livres, a été achetée, et que le poids minimum exigé par la loi sous peine d'amende, pour chaque poche de papier, est de (90) quatre-vingt-dix livres.

HENRI LAVIGNEUR, Maire de Québec
PAR ORDRE:
H.-J.-B. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

18 28 17

CITE DE QUEBEC
HOTEL-DE-VILLE

Bureau du Greffier de la Cité.

Québec, 15 octobre 1917

Remissions pour casques de pompiers

AVIS public est par le présent donné que des commissions spéciales et ad hoc, "SOUSSIONS POUR CASQUES" et ad hoc, ont été nommées, et que les membres de la brigade de la Cité (1917), jusqu'à quatre heures p. m., ont fourni 50 casques, plus ou moins, pour les membres de la brigade de la Cité.

Le Chef de la Brigade de la Cité, ou les commissaires pourront le voir.

La Cité ne s'engage pas à accepter le plus bas prix, si aucun des soumissionnaires ne paie le coût du contrat notarié.

Par ordre,
AG. MALOIN,
Secrétaire du comité du Feu.

15-17 17.

Nouvelles de Fraserville

L'EXAMEN MEDICAL DES CONSCRITS. — NOUVEAU BUREAU. — NOTES DIVERSES.

FRASERVILLE, 18.

Il y a eu peu d'activité au bureau d'examen médical depuis le commencement de la semaine. Ainsi, mardi, quatre sujets seulement se sont présentés. Des jeunes garçons de la campagne viennent par petits groupes faire l'examen... Aux bureaux de poste très peu se présentent pour signer la formule d'exemption. Les jeunes gens désireux d'obtenir l'exemption se présentent pour la plupart, en personne devant les juges, si on en juge par le sentiment général.

LAJOURNEMENT IMPREVU.

La cour, qui siégeait depuis une semaine, a été ajournée brusquement mardi. M. le juge Beaulieu étant rappelé chez lui par la mort de son beau-frère, M. Panet-Raymond.

EN PROJET.

On prête de nouveau à la maison T. Légaré, de Québec, l'intention de transporter son magasin de la rue Fraser sur la rue Lafontaine. Un terrain aurait été retenu à cette effet dans le voisinage de la rue St-Louis.

NOUVEAU BUREAU.

Le Dr Kane est à se faire construire un bureau séparé adossé à son établissement, côté de la station. Le Dr, ayant cédé sa pharmacie d'opéra exclusivement de sa profession.

EAU SUCCES.

La représentation donnée par la Cerele Frontenac, le 11 courant, comme première des "Soirées de Noël", a été couronnée de succès sous tous les rapports.

DECES.

M. Joseph Levesque, de la rue St-Louis, est décédé dimanche, après plusieurs mois de maladie. Il est âgé de 67 ans.

PERSONNEL.

Le capt. C. A. Delage sont retournés à Québec, dimanche, après le départ de M. Jordan, père de Mme Delage.

M. le notaire Levesque est retenu à sa chambre depuis une quinzaine par une forte attaque de grippe.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE

AGENTS: — Salaire et commission pour vendre des plants de Red Tag, Ligier, complètes, actives. Particulièrement fortes, cultivées par nous-mêmes — en vente par nos agents seulement. Diagnostics et installations gratuits. Ecrivez maintenant! Dominion Nurseries, Montréal.

JEUNE HOMME — Connaissant les deux langues comme teneur de livres et ayant expérience pour un mail de boucher. Références exigées. S'adresser: Maurice Turgeon, comptable, rue Commerciale, Lévis. Tél. Bell. 48. 12-15 f.

A VENDRE

PIANO DROIT — En parfait ordre, à vendre à sacrifice, à 65, rue du Roi, angle Grant. 13 12 f.

GRAND TERRAIN — Avec bâtisses, aux Saules, Ancienne Lorette, ancienne Poterie D'Or. Aussi un moulin électrique à vendre ou à échanger pour engrais à grande quantité. S'adresser à C. S. Lafond, Ste-Catherine, Comté Portneuf. 11-15 f.

A BONNES CONDITIONS

MAISONS — Maison, deux étages, lambris en bois, deux logements de cinq chambres, garage, terrain, 37 pi. 1/2 de front sur 50 pi. de profondeur, 80-82 Avenue Lamontagne, Domaine Laitier.

Maison, deux étages, lambris en bois, deux logements de cinq chambres, terrain de 37 pi. 1/2 de front sur 50 pi. de profondeur, 81 Avenue Lamontagne, Domaine Laitier.

S'adresser: **THERIAULT et GAGNON**, 52 rue St-Joseph, Québec. 24 26 f.

TERRE — De 45 arpents en bois debout, à St-Foye. S'adresser au Dr J.M. MacKaj, 105 côte de la Montagne. 16 n.o.

Chemins de fer du Gouvernement Canadien

NOUVEL HORAIRE
Lignes de l'Ouest
30 SEPT.

DEPART DE QUEBEC

No. 1. Express pour la Tuque, et Fitzpatrick (lundi, mercredi, vendredi et dimanche), 12:45 h. p. m.

No. 3. "National de l'Ouest", pour Cochrane et Winnipeg (Mardi, Jeudi et samedi), 4:30 h. p. m.

ARRIVEE A QUEBEC

No. 2. Express de Fitzpatrick et LA Tuque (mardi, mercredi, vendredi), 12:45 h. p. m.

No. 4. "Atlantic National", de Winnipeg et Cochrane (lundi, jeudi et samedi), 7:00 h. p. m.

Chars directs entre Québec et Winnipeg, et chars rétrograde éclairés à l'électricité, justement ajoutés au service.

Les trains les plus rapides et la route la plus directe entre Québec et Winnipeg. 28 15 f.

AVIS

A. M. les Curés et MM. les Commissaires d'Écoles.

Le Petit Cathédrale agricole de l'abbé Ad. Michaud, vient d'être imprimé comme "Livre du Maître" par le Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique. Il est en vente chez M. J.-P. Gagneau, Libraire, Haute-Ville. Prix, 15 cts. Unité, \$1.50 la douzaine. 15-17-19

ALMANACH DU PELERIN

7.50 A. M. — Pour Portland, Sherbrooke et toutes les stations intermédiaires sur la voie principale faisant raccourciement à Vallée Jonction pour toutes les stations sur les divisions de la Chaudière et Mégantic, tous les jours excepté le dimanche.

3.40 P. M. — Pour New-York, Boston, et toutes les stations sur la voie principale, tous les jours. Pour la division de la Chaudière et Mégantic, tous les jours excepté le dimanche.

LES TRAINS ARRIVENT A LEVVIS, A 1:08 h. P. M. ET 9:20 h. P. M.

Pour autres renseignements et réserver le Pullman, s'adresser à F.-S. Stokings, agent P. C. & D., 33 rue St-Louis, Québec, agent pour Thee Cook & Son, et pour toutes les lignes canadiennes.
Téléphone No. 82.

Cours d'Anglais

Apprenez l'Anglais chez vous, peu importe où vous demeurez, vous pouvez apprendre à parler, lire et écrire l'Anglais par notre méthode, agréable, facile, peu coûteuse.

Demandez notre catalogue, International Correspondence Schools, 115 rue St-Jean, Québec. 25 n. o.

Ouverture des Ecoles Gratuites du Soir

L'ouverture des Ecoles Gratuites du Soir, aura lieu, lundi, le 8 octobre courant, à 7:30 heures du soir.

ECOLE DE GARÇONS

Convent N.-D. du Chemin, rue Crémazie. — Ecole des Frères, rue St-Jean; angle des rues Grant et Des Fossez; — 326, rue St-François; — St-Malo. — Ecole des Communaires, coin des rues Masson et Bayard.

ECOLE DE FILLES

Mlle Fagnon, 3 rue d'Artigny; — Mlle Séguin, 62 rue St-Bonaventure; — Mlle Lachance, 130 rue Kirouac; — Mlle Tardif, 238 rue Hermine; — Mlle Croteau, 161 rue Sauvageau; — Mlle Giroux, 566, rue St-François; — les révérendes sœurs Franciscaines, 163, rue St-Thérèse.

TH.-G. ROULEAU, pte.
Directeur-général. 9 12 f.

VOULEZ-VOUS UNE SERVANTE?

Les petites annonces de "L'Action Catholique" rapportent des résultats immédiats.

Magasin Fashionable

T.-D. DUBUC
Ancien poste Donohue
188-194 St-Jean

Nouveautés en Blouses

Gentilles Nouveautés en Blouses de Georgette, en Combinaisons de Noir et Blanc, Marin et Gris, Bran et Maïs. Blouses ravissantes en Crepe de Chine et Georgette Teintes en Vogue, Blanche, Vieux Rose, Mais, Chair, Poche, Gris et Noir.

Derniers genres en Robes. Robes en serge, nouveaux styles. Couleurs bordeaux, bleu marine, brun, drab, vert et noir.

Superbes Robes en Soirées, ayant les plus récentes idées en fait de couleurs et tissus charmants, crêpe de Chine, georgette, paillette tulle, etc.

Jupons

JUPONS en soie chatoyants, jolis styles.
JUPONS en nouvelles couleurs variées pour assortir les Costumes.
JUPONS en Crepe de Chine, genres superbes et nouveaux.

T.-D. Dubuc

188-194, rue St-Jean

Le défaut de la vue question d'âge n'est pas une

Il n'y a pas de partie du corps humain si délicate, si facilement atteinte et si généralement mal traitée que l'œil.

Le besoin de verres pour protéger les yeux n'est pas une question d'âge — quantité d'enfants en portent, et beaucoup plus devraient en porter. On découvre souvent à l'école, que les "mauvais points" sont causés à une vue pauvre, et très souvent les yeux devraient avoir constamment l'aide de verres.

Nous sommes en mesure d'essayer votre vue, et de trouver exactement ce qu'il vous faut. Nous ne vendons que des verres qui nous pouvons recommander, et traitons notre clientèle avec la plus grande courtoisie.

P.-C. LACASSE
Opticien et Optométriste
40, rue de la Fabrique, QUEBEC



SOMMAIRE

Québec, 19 octobre 1917. 1. Et l'autre devoir... 2. Les intérêts de la Cité dans le Canadien-Nord... 3. Lévis et Lauzon... 4. La campagne électorale... 5. Annonce de la Maison Paquet... 6. Courriers de la Province... 7. Un nouvel usage pour le cobalt... Elle renonce à la victoire... Bulletin météorologique... Très bien... Sacre de Mgr Chiasson... Church Point... Frappé de paralysie... Pour l'Oeuvre des Tabernacles... Incendie à Montréal... Patronage Laval... Tiers Ordre franciscain... Fraternelle du Trés Saint Sacrement

Les coffres municipaux sont à sec

DES CREDITS ADDITIONNELS AU MONTANT DE \$42,000 SONT VOTES AUX DEPARTEMENTS. — IL FAUDRA LES PRENDRE SUR LES REVENUS ANTICIPES ET ON NE SAIT S'IL Y EN AURA.

Les coffres de Natura sont à sec. Le comité des Finances a voté, hier soir, des appropriations additionnelles aux divers départements de l'Administration pour une somme totale de \$42,000, qu'il faudra prendre sur les revenus anticipés. La formule consacrée l'an dernier revient.

On a discuté longuement la question de savoir, on prendra ces sommes pour en arriver à la conclusion qu'elles ne pouvaient être prises que sur les revenus anticipés. Or il est problématique qu'il y ait, cette année, des revenus anticipés.

L'Échevin Verret a déclaré qu'il est probable que le montant des cotisations estimées à \$1,500,000 sera dépassé, mais il ne peut assurer que ce montant sera perçu. Il dit que définitivement \$100,000 ne saurait surprendre, car il était admis un début de l'année que la ville serait à court d'au moins \$150,000.

Le maire Lavigneux informa le comité qu'il y a un déficit de \$53,000 jusqu'à présent dans la perception des arriérés de taxes, et qu'il est bien certain qu'il n'y aura pas, cette année, de revenus à anticiper. La raison de l'écart qui apparaît dans la collection est les conditions difficiles que nous traversons. Il y a 800 logements inoccupés à Québec et on ne saurait prendre à la rigueur les propriétaires dont les maisons ne sont pas louées. Il est convaincu que la ville ne percevra pas le montant de \$1,550,000, approprié au commencement de l'année. Il recommande de nouveau la plus grande économie dans cette impasse où se trouve le conseil.

Après discussion, il fut décidé de prendre les appropriations additionnelles sur les revenus "improbables" anticipés.

501 demandes d'exemption

RESULTAT OBTENU AU BUREAU DU REGISTRAIRE DEPUIS LUNDI DERNIER. — COMMENT SERA REPARTI LE TERRITOIRE DE LA VILLE POUR LES JUGES D'EXEMPTION.

Depuis l'ouverture du bureau du registraire pour l'application de la loi militaire à Québec, 514 rapports ont été reçus. Sur ce nombre, 13 offrent leurs services et 501 demandent l'exemption. Ces demandes se répartissent com me suit par jour: Lundi, 1 rapport pour service et 84 demandes d'exemption; mercredi, 8 rapports pour service et 161 demandes d'exemption; jeudi, 197 demandes d'exemption et aucun rapport pour service. Ces chiffres sont pour tout le district militaire No. 5.

Le territoire de la ville de Québec sera probablement réparti comme suit entre les juges pour la considération des demandes d'exemption: Quartier St. Jean: MM. T. Trudel et Dr. Martin; S. Sauveur: MM. N. Drouin et J. A. Lane; St. Roch: M. M. Jolicœur et Charlebois, N. P.; Jacques-Cartier: Col. B. A. Scott et G. A. Vandry; Palais Champlain: St. Louis et St. Pierre, MM. Gignac et Paradis, N. P. Montcalm: MM. Bertrand et De Gosselin; Limoilou: MM. Collier et Talbot.

Il appuie le maire

RESOLUTION ADOPTEE PAR LE CERCLE S. JEAN BAPTISTE DEMANDANT AU MAIRE D'ENTRER DE NOUVEAU CANDIDAT.

Le Cercle S. Jean-Baptiste de Québec a adopté la résolution suivante, à sa dernière réunion, au sujet de l'attitude du maire au Conseil et de son administration: "Résolu: Que le Cercle S. Jean-Baptiste de Québec exprime, dès le 1er octobre, son honneur le Maire Lavigneux pour sa sage administration comme premier magistrat de la ville et espère qu'il consentira à se porter de nouveau candidat pour un autre terme et qu'il pourra compter sur l'appui du Cercle."

Accident à Lévis

UN SERREFFREIN TOMBE SOUS UN CONVOI ET SE FAIT COUPER UNE JAMBE.

M. Gaudin, serrefrein, domicilié au No. 198 rue St-Laurent à Lévis, a été victime, hier après-midi, d'un accident, qui l'a rendu infirme pour le reste de ses jours. En sautant d'un convoi presque en face de sa résidence, il tomba sur la voie ferrée où une jambe brisée et blessée a été transporté à l'Hôtel-Dieu où il a dû subir l'amputation. Cet infortuné serrefrein est le fils de M. Pierre Poirard, proposé au bagage sur le Grand Tronc.

Le comité local de l'Emprunt national

SIR LOMER GOUIN EN SERA LE PRESIDENT D'HONNEUR LE MAIRE EN FERA PARTIE.

Sir Lomer Gouin a accepté la présidence d'honneur du Comité local de l'Emprunt National et S. H. le Maire Lavigneux a accepté d'en faire partie. Ce Comité se compose de vingt-cinq membres de langue anglaise et de vingt-cinq de langue française. Il s'occupera, comme on le sait, de flotter le nouvel emprunt de guerre que va faire le Gouvernement canadien.

Pour protéger la ville contre les incendies

FAUT-IL AMELIORER LA BRIGADE OU LE SERVICE D'ARREQUEDUC? — CE QUE DISENT LES ASSUREURS — L'ECHEVIN LOCKWELL PARLE DE RENOUVELER LES POMPES

Que faut-il que Québec fasse pour se bien protéger contre les incendies et obtenir (?) des assureurs une réduction des taux d'assurances contre le feu? Telle est la question que l'on a discutée sans la résoudre, hier soir, au comité du feu. Elle a été soulevée par l'échevin Lockwell qui a parlé de l'importance qu'il y aurait de donner suite aux suggestions du rapport du chef Tremblay. Il y a là, dit-il, des choses importantes qui, pour être réalisées, nécessiteraient l'obtention d'un pouvoir d'emprunt de la Législature. M. Lockwell dit qu'il est urgent de renouveler les pompes de la brigade du feu qui sont trop vieilles et qu'en ce faisant, la ville pourrait obtenir une réduction de taux d'assurances.

L'échevin Gauvin demande à l'échevin Lockwell s'il croit vraiment que la ville est en état de s'engager dans une telle dépense. Le maire Lavigneux déclara au comité qu'il a été en négociation avec l'association des assureurs pour obtenir une réduction des taux d'assurances, mais qu'il a cessé toute démarche après la publication du rapport du chef Tremblay qui est de nature à nuire à la ville et à lui causer beaucoup de préjudice.

Les chefs de notre brigade, dit le maire, nous ont fait d'importantes suggestions, mais, toujours, nous n'avons pu les exécuter faute d'argent. Les assureurs sont satisfaits de la brigade. Ce qu'ils recommandent avant tout, c'est de renouveler les tuyaux de l'aqueduc, de substituer aux petits tuyaux d'autres de plus grande dimension afin de tirer un meilleur parti de l'énorme quantité d'eau dont la ville dispose par son nouvel aqueduc.

Comment venir parler de réduction des taux d'assurances, dit M. le Maire, quand nous avons la un rapport qui condamne nos appareils et même le personnel de la brigade? J'ai suis convaincu que cela nous fait un tort considérable auprès des assureurs qui s'autoriseront de cela pour nous faire faire des dépenses et il en coûtera de \$300,000 à \$400,000 pour répondre à toutes ces suggestions.

Echos d'Ottawa

L'HON. M. COCHRANE. — POUR QUITTER LE CANADA. — UNE ASSOCIATION QUI VIENT CHANGER SON NOM. — LES EMPLOYES DE CHEMIN DE FER.

Ottawa, 19. Spé. — La décision de l'Association des conducteurs et serrefreins de l'est américain de demander une augmentation des tarifs de 20 pour cent, est basée, disent-ils sur la comparaison des augmentations qu'ils ont touchées avec celles que d'autres travailleurs ont eues. Ils disent qu'ils n'ont pas eu d'augmentation depuis 15 ans, tandis que les ouvriers en général ont eu 42 pour cent d'augmentation de salaire depuis deux ans.

L'Association conservatrice d'Ottawa convoque ses membres pour discuter la question de changer son nom en celui d'Association unioniste "win the war". A partir d'aujourd'hui, toute personne appartenant à la classe appelée par la proclamation, qui désire quitter le Canada, doit avoir un permis d'un agent d'immigration, lequel permis ne peut être obtenu ou renouvelé que sur présentation d'un document signé par l'abjurdant général district, le registraire ou le député registraire du district militaire dans lequel il réside attestant qu'elle satisfait aux obligations de la loi du service militaire et qu'il n'y a pas d'objections à la laisser quitter le Canada pour un temps déterminé dans le document. A partir du 8 novembre, le certificat d'exemption suffira.

Il est probable que l'hon. M. Cochrane restera ministre sans portefeuille tout en étant président de la Commission d'administration des chemins de fer du gouvernement, afin de servir de trait d'union entre le gouvernement et la commission. Les autos de la ville. A la demande de l'ingénieur de la cité, le Comité du feu a décidé, hier soir, de donner instruction aux employés du garage du département du feu d'avoir à réparer tous les automobiles de la ville qui leur seront en voyés du garage commencent à partir du 20 octobre, à 7.30 heures, le matin au lieu de 8 heures et finiront, le soir, à 5 heures au lieu de 5 heures.

La visite des Collèges

DES MEDICINS MILITAIRES IRADIENT RECRUTER LES ELEVES AYANT L'AGE DE PASSER SOUS LES DRAPEAUX.

Montréal, 19. Spé. — Le lieutenant McTaggart a nommé une escouade volante de médecins pour faire la visite des collèges où il y a des élèves âgés de 20 ans. Cette escouade visitera également les séminaires et les institutions religieuses où les élèves sont susceptibles de tomber sous le coup de la loi militaire. Cette visite commencera sous peu. On ne croit pas cependant que les étudiants en vertu des règlements de l'exemption soient appelés à servir dans la classe A ou même servir du tout.

Le concert Larrieu

Hier soir, dans le sous-sol de l'église de Notre-Dame du Chemin, nous avions le plaisir d'entendre M. Albert Larrieu et ses interprètes, Mesdames Lecomte et Ariel. L'assistance nombreuse et choisie ne ménagea pas ses applaudissements au poète et aux chanteuses. Les héros du jour furent présentés à l'auditoire par M. E. L'Heureux, avocat, président du Cercle Montcalm, de l'A. C. J. C. Dans son discours M. L'Heureux fit le rapprochement de l'A. C. J. C. avec l'A. C. J. F. Il souhaita la bienvenue à M. Larrieu et à Mesdames Lecomte et Ariel.

M. Larrieu répondit en termes émus aux belles paroles du président. Avant de commencer le concert, M. Larrieu nous entretint quelques instants de la fonction qu'il occupait, en France, avant de venir en Canada. Il était "garde-voie". Il nous dit ce en quoi consiste cette occupation, et le genre de vie de ces soldats. M. Larrieu divisa son concert en trois parties, chansons patriotiques, chansons bretonnes et duo paysans français.

Madame Lecomte nous a donné d'abord le "Rêve du Soldat". Cette chanson a été composée immédiatement après la mobilisation et a été inspirée par la mort d'un petit Alsacien qui voulait que son pays redevenir français. Le chant suivant fut "Montez, montez toujours". Ce chant est d'origine canadienne. L'auteur de la poésie est le Père Lalande, S. J. M. Larrieu en avait trouvé l'inspiration si belle qu'il en composa la musique. Madame Ariel nous dit ensuite deux poésies de M. Larrieu: "Salut au Canada" et un "Épisode de la campagne de l'Yser".

Madame Lecomte termina la première partie du concert en nous donnant: "L'Affaire est sûre" et "Notre chez nous". "Notre chez nous" est la dernière chanson de M. Larrieu et c'est une chanson canadienne. Chansons bretonnes: Mesdames Lecomte et Ariel revinrent sur la scène avec le costume breton. Mme Lecomte portait le costume des filles de la côte tandis que Mme Ariel portait le costume des filles de la campagne. Les filles bretonnes, dans ce costume, sont de véritables "fleurs d'ajoncs" comme il y en a au "Petit Village de Pontenay". La chanson suivante fut "Ma Pipe". C'est l'histoire d'un vieux pêcheur breton qui, dans un naufrage a perdu sa pipe et retourne la chercher.

En Bretagne, on danse au son du binou. Le joueur de binou monte une queue de futaile et l'on danse à l'en-tour... Quelquefois le joueur tombe dans la futaile. Voilà le thème de la chanson qu'interpréta ensuite Mme Lecomte: "La Futaile". Madame Ariel nous dit ensuite le morceau du "Vieux loup" et "Le petit Grigoris" de Th. Botrel, "La Chanson de Kamari", "Les coiffes bretonnes", "Les Chantines de Redon", et "La Bretonne" sont encore des chansons bretonnes que nous avons bien applaudies.

La seconde partie du concert se termina par le chant: "C'est encore la France". Duo paysans français: La troisième partie du concert comprenant des duos de paysans français par Mesdames Lecomte et Ariel, fit voir le costume des paysannes de France. "Le long du petit ruisseau", est l'histoire d'un homme et d'une femme qui se sont connus sur le bord d'un ruisseau, et qui ensuite se sont mariés. "L'Éternelle querelle" est l'histoire d'un ménage qui se disputa depuis 50 ans, mais qui s'aime quand même. "Sous les olivettes" voilà une délicieuse chanson provençale.

Le dernier morceau de la soirée fut "Jannelon et Pierrot". C'est l'histoire d'un berger et d'une bergère qui se sont mariés. Mais tard il y a du trouble dans le ménage. L'un vient près de se séparer, mais tout s'arrange. Comme quoi il est dit que dans un ménage pour que tout aille bien il faut que chacun mette du sien. La soirée se termina par le chant de la "Marseillaise" et de "O Canada".

VENTE A L'ENCAN

Re S. CAMLOT, de Chaudière Curve, P. Q. marchand. Nous avons reçu instruction de Monsieur S. Camlot, de Chaudière Curve, P. Q. marchand, de vendre par encan public.

Vendredi le 26 Octobre 1917 A 11 HEURES A. M. à nos bureaux 147 Côte de la Montagne, Québec, le fonds de Commerce suivant: (a) Fonds de commerce: Marchandises sèches, 8534.40; Hardes, 1261.43; Chaussures et cloques, 1508.00. Aménagement du magasin, 8478.81. La vente se fera à tant dans la pièce et au plus haut enchérisseur. L'adjudicataire peut être examiné aux bureaux des sous-juges, 147 Côte de la Montagne, Québec. Le magasin sera ouvert pour l'inspection du fonds de commerce, JEUDI 18 OCTOBRE 1917. Conditions de paiement: COMPTANT. LÉPAILLIVE & GAGNON, Comptables et Liquidateurs. Bureaux: 147 Côte de la Montagne, (Édifice Bossé) Québec. 18 7 f.

Le compte du chef Tremblay sera payé

LE COMITÉ DES FINANCES DÉCLARE DE LE PAYER. — ON CRITIQUE LA FAÇON IRREGULIERE DONT CETTE DEPENSE A ETE FAITE. — IL AVAIT ETE PROMIS QU'IL EN COUTERAIT RIEN

Il y a eu une réunion du Comité du feu, hier soir, à laquelle la pièce de résistance a été le paiement du compte de \$150, présenté par le Chef Tremblay en rapport avec son inspection de la Brigade du Feu. Le Comité a décidé de payer ce compte après que le Maire Lavigneux eut demandé au comité de ce faire en disant qu'il ne s'agissait pas de contester la raison d'être de ce compte, mais simplement la manière absolument irrégulière dont cette dépense a été faite. Les échevins Bédard et Dussault ont aussi reproché à l'échevin Lockwell d'avoir donné l'assurance que cela ne coûterait pas un seul sou à la ville, et l'échevin Dussault refuse de voter le paiement du compte parce que cette dépense n'avait pas été autorisée par le Comité des Finances.

L'échevin Lockwell demanda au Comité pourquoi on se refusait à payer ce compte. Sur ce, le maire Lavigneux lui rappela le point d'ordre soulevé au Conseil par l'échevin Dussault à l'effet que sa résolution pour faire venir le Chef Tremblay à Québec devait recevoir au préalable l'approbation du Comité des Finances parce qu'elle comportait une dépense d'argent et qu'il donna alors l'assurance que cette dépense n'avait pas été autorisée par le Comité des Finances.

Le maire demanda au Comité de payer le compte vu qu'il ne s'agissait pas de contester la raison, mais de dénoncer la manière dont cette dépense a été faite. L'échevin Eugène Dussault s'y refusa et fit enregistrer son vote comme dissident. L'échevin Collier trouva, aussi, que c'était un compte un peu élevé pour 2 jours de voyage. Enfin, sur proposition, de l'échevin Paquet, le comité décida de payer le compte.

Fête des enfants hier

Hier après-midi, a eu lieu à la salle de la Garde Champlain, la fête des Enfants. Dès deux heures plus de 700 enfants se pressaient pour entrer dans la salle. On a dû en refuser car la salle ne pouvait plus en contenir. Cette fête était sous le patronage de M. l'abbé Mathieu, vicaire de St-Roch et aumonier de la Garde. Au commencement M. le Président de la Garde souhaita la bienvenue à tous et présenta M. l'abbé Mathieu qui dit quelques mots à l'auditoire. Le programme de la fête comprenait une opérette concert et du chant par Madame Doyon et par Melle Vincent. Melle Devarennes accompagnait au piano. On avait aussi retenu les services de deux chanteurs comiques de renom MM. Alb. Allaire et Th. Blais.

La fanfare de la Garde Champlain fit les frais de la musique. A la demande générale du public cette séance sera répétée jeudi prochain, le 25 octobre, à 8 heures p. m. à la Garde Champlain. Les prix seront de 15 centins pour les grandes personnes et de 10 centins pour les enfants. Le piano dont on s'est servi à cette séance a été gracieusement fourni par la Maison C. Robitaille.

J.-P.-E. GAGNON L. C. V.-E. Paradis COMPTABLE VERIFICATEUR LIQUIDATEUR DE FAILLITES (Administrateur de Successions) Compétence et diligence appréciées dans le règlement des comptes entre débiteurs et créanciers. 44-46 rue Dalhousie Bâtiment de la Cie. Richelieu.

Décès ÉVOY: — A Québec, le 17 octobre 1917, est décédé à l'âge de 77 ans, Monsieur Philippe Évoy. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Dépôt de la maison mortuaire, No. 30 rue Conroy, à 8 hrs 45 pour l'église de St-Patrice, rue McMillan, et de la chapelle St-Patrice. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 18 7 f. GUMOND: — A St-Louis de Courville, le 18 octobre 1917, est décédé, à l'âge de 72 ans et 8 mois, Joseph Gérard, veuf de Marie Joseph Guimond. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant, à 8 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 18 7 f.

Excellente Préparation La Diptérienne du docteur N. Laforge de Lévis est un des meilleurs remèdes pour tous les maux de gorge, les rhumes, les bronchites aiguës et chroniques et la coqueluche. Si vous redoutez la tuberculose, faites usage de cette préparation: une longue expérience permet d'affirmer que rien n'est préférable pour le soulagement et la guérison de cette maladie. 19 1 f.

ACTIONS DE GRACES Madame H. G., souffrant d'un rhumatisme aetique très douloureux, remercie Gemma Gaikani pour sa guérison instantanée obtenue après promesse de faire publier. 19 1 f. Par ordre J.-K. LEONARD, Grand Chevalier. 19 1 f.

Chevaliers de Colomb Les membres sont priés d'assister aux funérailles de leur confrère M. Philip Evoy. Départ de sa résidence, 30 rue Conroy, samedi matin à 8 heures. 19 1 f.

La Cour Criminelle JOHNNY CHARTRAIN EST CONDAMNÉ A 23 MOIS DE PRISON. — SIMÉON BOULIANE A 3 ANS DE PENITENCIER. Le terme de la cour criminelle est terminé. L'hon. juge Carrol a prononcé les sentences, hier après-midi. Johnny Chartrain accusé et reconnu coupable de "manslaughter" a été condamné à 23 mois de prison. Le juge, en prononçant la sentence, dit qu'il prenait en considération la recommandation des jurés et le fait que Chartrain s'était bien conduit durant les années passées. Siméon Bouliane, accusé d'avoir obtenu de l'argent d'une compagnie d'assurance, et ce, sous de faux prétextes, a été condamné à 3 ans de pénitencier. Deux appels ont aussi été entendus dans les causes suivantes: Tremblay vs la Cour de Police et Léon Hardy vs The Harvey Chemical Co. of Canada, qui exploite son industrie à St-Basile, Cte Portneuf. Dans le premier cas, il s'agissait d'un appel de jugement de la cour de police, condamnant Laudiana Tremblay, épouse de Médéric Tremblay, de cette ville, à trois mois de détention au Bon-Pasteur, pour vagabondage. Comme les parties n'étaient pas là, la cour raya l'appel du rôle. Dans l'autre, M. Léon Hardy, agissant comme officier du département du revenu de l'Intérieur à Ottawa, contestait un jugement également rendu par la cour de police, renvoyant la plainte qu'il avait portée contre The Harvey Chemical Co., parce qu'elle n'avait pas indiqué sur certains médicaments, par une étiquette, que c'étaient des médicaments patentés. Après avoir entendu les plaidoyers, la cause est ajournée au 30 du courant.

Ils subirent leur procès Montréal, 18 spéciale.— Casault Menard, Lalonde et Beaudin, quatre des accusés dans l'affaire de la Hochelega Coal Co. ont été condamnés hier, à subir leur procès. Une nouvelle accusation de conspiration a été portée contre Menard.

L'examen médical à Montréal Montréal 19 spéciale.— Les bureaux d'examen médicaux débordent de monde, et en plus des dix bureaux qu'il y a actuellement il faudra en ouvrir de nouveaux. Jusqu'à date 9766 jeunes gens se sont présentés aux bureaux médicaux de la ville. De ce nombre, 4256 sont dans la classe "A", 1323 dans la classe "B", 1625 dans la classe "C", 487 dans la classe "D" et 2085 dans la classe "E".